

57. FRÈRE JEAN BASSENGE.

1571-1573.

Sous le provincialat de France du père Pierre Godebille : 1562-1573.

Un registre de l'église paroissiale de Saint-Martin-en-Ile (1556 ou 1557) recense dans la liste des membres de la confrérie du Très Saint Sacrement, au paragraphe « prescheurs », « frère Johan Bassenge » (*CHMI*, 1551-1562, fo 42). Le même nom peut se lire, en 1561, parmi les « ... gens d'englizes assavoir... (les) frères precheurs » (*Ibidem*, fo 74).

Glosons un brin sur ce dominicain.

Lecteur en théologie, il s'adonne à l'enseignement des matières sacrées.

Le prince-évêque, Gérard de Groesbeek, l'a pris comme confesseur et son prédicateur, et des rapports très intimes relient ces deux hommes. S'il est simplement cité sous le nom de frère Jean « Baschengne », le 4 septembre 1565 (*RP*, 1561-1565, fo 231 r^o), le 18 janvier suivant, les mots : « domino priore Baschenge et certis allis » (*Ibidem*, fo 294 v^o) me laissent un certain doute. Ne serait-ce par « domino priore, Baschenge » qu'on doit interpréter ?

En tous cas, il sera choisi par le chapitre conventuel pour être le « *socius* » du chapitre provincial de France, le 5 février 1567 (*RP*, 1566-1571, fo 123) et le *lecteur* Bassenge reçoit, tout au début d'avril, le reste de son viatique, immédiatement à son départ (*Ibidem*, fo 123 v^o).

Mais comme il est cité immédiatement après le chef de la communauté, le 28 février 1568 (*L*), on se rend compte de l'âge de ce moine et de son importance.

ABBÉ PAUL ANSIAUX.

MONUMENTS D'ART MOSAN
DISPARUS

Parmi les érudits qui, au XVII^e siècle, s'intéressèrent au passé de la patrie liégeoise, il en est un dont le nom n'est guère connu que des spécialistes, et dont la mémoire mériterait cependant un meilleur sort.

Ce n'est pas que Henri Van den Berch puisse passer pour un personnage de premier plan, mais il aurait certainement droit à la renommée qui s'attache à bien d'autres travailleurs scientifiques de son rang.

S'il ne l'a point obtenue, cela tient sans doute à ce qu'ayant longuement accumulé des matériaux, la mort vint le surprendre alors qu'à l'âge de septante quatre ans, il se disposait à livrer à l'impression certaines de ses œuvres.

Ses manuscrits passèrent à son neveu de Bomersome. Plus tard, ils appartinrent à l'avocat Delle Melle qui avait épousé la nièce de Bomersome ; puis ils furent dispersés.

L'échevin de Louvrex en acquit un bon nombre qui tombèrent, avec sa bibliothèque, aux mains du comte de Méan, notre dernier prince-évêque. Après la disparition de ce prélat, ce groupe de manuscrits qui ne comptait pas moins de 37 numéros, fut lui-même épargillé. La Bibliothèque de l'Université en recueillit, postérieurement, plusieurs. D'autres, au nombre d'une dizaine, allèrent enrichir les séries d'un bibliophiles émérite, le

chevalier X. de Theux de Montjardin. Lorsque celles-ci passèrent en vente, les collections publiques liégeoises purent recueillir les plus importants de ces manuscrits.

Je connais une bonne vingtaine des écrits de Van den Berch.

Si j'en juge par ceux que j'ai eu l'occasion de lire, et ce sont les plus intéressants pour l'histoire liégeoise, l'auteur de ces manuscrits n'était certes pas le premier venu, car, à chaque page, se marque l'empreinte d'un esprit vraiment curieux et chercheur.

S'il est demeuré dans l'ombre, c'est que, comme je l'ai noté plus haut, ses travaux n'ont point été imprimés, et aussi que jusqu'en ces tout derniers temps, aucun biographe ne s'était avisé de le mettre en valeur et d'attirer sur lui l'attention. Presque tout ce que nous en savions, nous le devions à Louis Abry qui lui consacra une page dans ses *Hommes illustres de la nation liégeoise* (1). Villenfagne (2) et Becdelièvre (3) n'y ont guère ajouté. Encore cette biographie dressée par Abry paraît-elle, en certains détails, sujette à caution. C'est ainsi qu'il donne à Van den Berch le prénom de Hubert, alors qu'en réalité le personnage portait celui de Henri.

Heureusement Van den Berch, pour avoir attendu longtemps que l'on s'occupât de lui, a trouvé une très large compensation dans le fait d'avoir rencontré comme biographe notre excellent confrère Monsieur Edouard Poncelet (4).

Il me suffira, pour retracer son curieux curriculum vitae, de suivre cet excellent guide. C'est surtout à mettre en lumière l'activité d'historien

(1) LOUIS ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, édition H. Helbig et S. Bormans, Liège, L. Grandmont-Donders, 1867, pp. 118-119.

(2) [H. DE VILLENFAGNE], *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège*, Liège, P.-J. Collardin, 1817, t. II, pp. 464-465.

(3) A.-G. DE BECDELIÈVRE, *Biographie liégeoise*, Liège, Jeunehomme, 1837, t. II, p. 172.

(4) *Biographie nationale*, t. XXVI, col. 258-260.

et d'héraldiste de Van den Berch que Monsieur Poncelet s'est plus particulièrement attaché. La contribution fort appréciable que le personnage a apportée à l'archéologie, retiendra spécialement mon attention. *Trahit sua quemque voluptas...*

Monsieur Poncelet fait naître Van den Berch à Liège, le 31 mai 1592, et le dit originaire d'une famille de la Gueldre.

Ainsi s'explique le qualificatif « gueldrois liégeois », qu'il prend dans l'une de ses œuvres.

Son père lui avait transmis son prénom d'Henri. Sa mère s'appelait Idelette Notulers.

Il ne nous dit point si son goût pour les choses du passé lui venait de quelque atavisme. En tout cas, dès sa jeunesse, il s'y adonna avec une véritable passion. Son biographe nous le montre parcourant le pays, copiant les épitaphes avec leurs blasons, transcrivant les actes qu'il dénichait, sans oublier d'y ajouter la représentation en fac-simile de leurs sceaux (1). Abry nous le montre « roulant » une partie de la Basse Allemagne et les pays de par deçà, pour réunir des matériaux pour ses œuvres. En réalité, il ne s'était pas arrêté aux « pays de par deçà » car à deux reprises au moins, il avait, ainsi que nous le verrons, traversé les Alpes.

Rien d'étonnant qu'à avoir tant voyagé et fréquenté tant de monde, il fut devenu, comme le dit Abry, « un homme de belle conversation ».

En parcourant un bon nombre de ses œuvres, j'ai noté des indications relatives à ses voyages qui permettent

(1) Extat diploma in conventu mechlinensi [ordinis sancti Augustini] et copia penes reverendum Domnum Gratianum conventus leodiensis ejusdem ordinis priorem, a quo hec et alia concernentia ordinem predictum mutuo habui anno 1618 (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 434); Fundatio [de l'abbaye de Jardinet] transmissa per abbatem loci ad J. B. Gramay, historiographum suarum celsitudinum brabantiarum, quam mihi communicavit admodum reverendus et nobilis Dominus Joannes Bochorn, canonicus leodiensis ecclesie (*Ibidem*, t. II, p. 461).

de se faire une idée des déplacements que savait s'imposer un érudit d'autrefois, ne disposant cependant que de moyens de communication qui nous paraissent terriblement incommodes.

En septembre 1614, se trouvant entre la Moselle et Malmédy, il observe une comète (1). La même année, il manque de se noyer, avec sa mère, dans le Rhin près de Linz (2).

Onze ans plus tard, en 1625, nous le rencontrons à Rome (3). Trois ans après, donc en 1628, il y retourne et voit enlever du Panthéon, des recouvrements de bronze doré (4). Cette même année, 1628, il était de retour à Liège (5). C'est en notre ville qu'en juillet 1631, il copie « à grand peine » les inscriptions de la tour Moxhon (6).

L'année suivante, nous le trouvons à Nieuport (7) et à Gand, où il admire le chef d'œuvre de Van Eyck (8). Cette même année 1632, le 26 mai, il avait copié un do-

(1) Anno 1614, apparuit cometa in septembri, spatio quindecim dierum. Vidi illum sepius cum ex Germania... inter Mosellam et Malmundarium (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 802).

(2) L'an mesme, grand debordement des eawes, tellement que je failli d'estre noyé avec ma mère et tous ceux qui estoient sur une grande barcq qui devalloit le Rhin proche de la ville de Lints (*Ibidem*). L'auteur décrit longuement cet épisode, et fait suivre son récit d'un chronogramme qui place ce débordement des eaux entre les fêtes de saint André (30 novembre) et de sainte Barbe (4 décembre).

(3) Ut ego ipse audivi Rome, anno 1625, jubileo sacro (*Ibidem*, p. 696).

(4) [Le toit du Panthéon] soustenu de tiraces de bronze doré que j'ay vue oster l'an 1628, par le commandement d'Urbain VIII^e pape de Rome, pour en fonder des artilleries et canons, non sans mescontentement du peuple (*Cité de Liège*, fo 166 v^o).

(5) J'aye veu, l'an 1628, à mon deuxième retour d'Italie... (*Ibidem*, fo 85 v^o).

(6) Les vers susescrits sont taillés en la grande pierre quarée estante a la thour des murailles de Liege hors la porte Saint-Martin en mont, a main droit pour devaller as begars, que j'ay copié, en juillet 1631, a grande poene (*Chronique de Liège*, t. II, p. 351).

(7) Extat adhuc in loco conflictus [bataille de Nieuport], hoc anno 1632, crux lignea ad memoriam plantata quam vidi (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 485).

(8) Vidi ipsorum picturam representantem octo beatitudines, in capella a dextris chori cathedralis gandensis, extimatam octingentis millibus florensis monete brabantie, anno 1632 (*Ibidem*, p. 595).

cument à l'abbaye du Val-Benoît (1). Le 21 juin, il avait transcrit un texte à l'abbaye d'Aulne (2).

En 1633, l'année où du 8 avril au 20 juin, il rédigea ses *Monumenta patriae leodiensis* (3), il fit, le 15 de ce même mois de juin, une expérience de vision sur un vitrail (4). La même année encore, il se rendit à Anvers, et copia à l'église Notre-Dame, des armoiries de chevaliers de la Toison d'or (5). Ce fut peut-être alors qu'il reçut de Gaspard Jongelinck, petit fils du sculpteur, une gravure représentant la fameuse statue du duc d'Albe que ce dernier avait exécutée (6).

Le voici, en 1635, copiant une inscription de l'église de Poulseur (7), et dessinant le tombeau de Théodouin, à Notre-Dame de Huy (8).

Le 3 août 1637, il est à Thorn (9). Le 25 du même mois, il se trouve dans la chapelle du château de Stockheim (10).

Surprenons-le, le 9 juillet 1638, transcrivant un épitaphe à la commanderie des Vieux Joncs (11), et le 17 septembre de la même année, ayant vraisemblablement des doutes sur la lecture qu'il en avait faite, il prend une nouvelle copie des inscriptions de la tour Moxhon (12).

(1) J'ai tiré le suivant hors d'un vieux tableau escript en parchemin et recopié en papier pendant derier l'autel de l'infirmerie de la Vaux Benoîte en Liège, ce 26 may 1632 (*Chronique de Liège*, t. I, p. 259).

(2) Hec desumpsi ex tabella eidem altari in ecclesia alnensi appensa, 21 iunii 1632 (*Ibidem*, p. 287).

(3) 8 aprilis 1633, incepi describere; 20 junii anno 1633, finivi (*Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 1). Cestui an que je copie le present volume, scavoir 1633 (*Ibidem*, t. II, p. 598).

(4) *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 599.

(5) Hoc anno Domini 1633 que copiavi de verbo ad verbum (*Ibidem*, t. II, p. 735).

(6) Vide eamdem statuam sive effigiem quam mihi dedit Antverpie R. D. Gaspar Jongelinck ejusdem statuarii filii filius (*Ibidem*, t. II, p. 766).

(7) Haec extabant adhuc in ecclesia de Poulseur anno 1635 (*Ibidem*, t. I, p. 251).

(8) *Ibidem*, t. I, p. 238 bis.

(9) *Ibidem*, t. I, p. 160 ter.

(10) *Ibidem*, t. II, p. 710.

(11) H. van den Berch copiavit ... anno 1638 juli 9^a (*Ibidem*, t. II, p. 473).

(12) Cest escripteau est taillé en une grande pierre extante hors la porte Saint-

Cette année, la veille de la Pentecôte, il avait reçu au château de Stockheim encore, communication d'un document (1).

Van den Berch n'avait garde de négliger aucune source d'information. Nous ne serons donc point étonnés si nous le trouvons, en février 1639, écoutant « Monsieur de Bocholt, chanoine de Liège et prévost de Sainte-Croix », « discourant de diverses matières de l'évesché de Liège », et je suis convaincu de ce que, fréquemment, il interrogéait ainsi ceux qu'il jugeait capables de le documenter (2).

Quelques mois plus tard, le 20 mai, il se trouve à nouveau au château de Stockheim, où il décrit et dessine un porc monstrueux (3). Son séjour y est de quelque durée, car nous l'y rencontrons encore le 1 juin, jour où se produisit une éclipse de soleil (4). Le 29 septembre, il se trouvait à Hocht (5). Cette même année, il s'était aussi rendu à Maestricht (6), où nous le revoyons le 22 janvier 1640 (7).

La même année, dans l'église des augustins à Hasselt, une verrière avait retenu son attention (8).

Martin à Liege que l'on dict par erreur populaire le diable avoir escript a cause qu'il est tres difficile a lire. Il y est encore ce jourd'hui 17 septembre 1638 (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 523).

(1) Hors d'un petit manuscrit ... lequel m'at esté communiqué, l'an 1638, la veille de la Pentecôte, par Madame la Comtesse de Schwarzenberch, au chateau de Stochen (*Ibidem*, t. I, p. 40).

(2) Van den Berch a soin de noter qu'à cet entretien avait pris part son cousin le conseiller Blisia. (*Ibidem*, t. II, p. 534).

(3) *Ibidem*, t. II, p. 818.
(4) L'an mesme, le premier jour de juin, environ les quatres heures apres midi, le soleil s'est notablement éclipsé à la vue d'un grand nombre de personnes dudit Stochen (*Ibidem*).

(5) *Ibidem*, t. I, p. 339.
(6) Que j'ay, passé deux ans, scavoir 1639, copié à Maestricht (*Cité de Liège*, fo 232 v°).

(7) J'ay tiré les 16 presens quartiers hors de 16 anciennes verrières extantes en la maison du sieur van Beul sur les cloistres Saint-Servais à Maestricht, le 22 janvier 1640 (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 662 bis).

(8) *Ibidem*, t. II, p. 575.

L'année suivante enfin, au château de la Chapelle, en Condroz, il avait eu en main un manuscrit de la chronique de Jean d'Outremeuse, sans avoir cependant trouvé le temps de copier un document qu'il renfermait, et qui l'intéressait (1).

A partir de ce moment, je ne trouve plus trace de ses voyages (2).

La notice de Monsieur Poncelet va nous en dire la raison. Le 14 août 1640, des lettres patentes de Ferdinand de Bavière avaient conféré à Henri Van den Berch l'office de héraut d'armes de la principauté (3). Désormais ses préoccupations d'archéologue passaient au second plan, et aussi son goût pour les travaux historiques (4).

La généalogie et l'héraldique allaient absorber la plus grande part de son activité.

Ces recherches ne remplissaient d'ailleurs pas entièrement son existence : Van den Berch était engagé dans la cléricature. Vers 1630, il avait été nanti, en l'église de

(1) *Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 523.

(2) Van den Berch nous apprend aussi, sans toutefois noter la date de ces déplacements, qu'il s'était rendu dans l'église de Brée (Attende quo anno sequentia sint ponenda que desumpsi ex breviariorum manu scripto in ecclesia brevensi, in Campina leodiensi, in prima lectione officii sancti Rumboldi); qu'il avait copié des épitaphes (*Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 46); qu'il avait copié des épitaphes (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 420); dans l'église du couvent des frères mineurs, à Huy (*Ibidem*, t. II, p. 420); qu'il avait examiné le pas Saint-Martin à Horion-Hozémont (*Cité de Liège*, fo 104) et qu'il était passé par Cologne (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 588), et par Bruxelles (Monsieur de Redewyck me dict, estant chez lui à Bruxelles (*Ibidem*, t. II).

(3) C'est sans doute en cette qualité qu'il avait fourni l'attestation des huit quartiers de noblesse qui était nécessaire à Maximilien-Henri de Bavière, le futur prince-évêque, pour son admission au chapitre de Saint-Lambert où il fut reçu le 17 avril 1641 (*Ibidem*, t. II, p. 822).

(4) Comme témoignage de son activité, je note encore que, le 19 mai 1634, il avait copié, à grand peine, les inscriptions de la châsse de saint Lambert (*Chronique de Liège*, t. II, p. 383); que le 5 juin 1640, il avait copié une inscription à Saint-Gilles, près de Liège (*Monumenta historiae leodiensis*, t. II, p. 633); que la même année, il avait noté les sujets d'un vitrail de la cathédrale Saint-Lambert (*Ibidem*, t. II, p. 603), et qu'en novembre 1634, c'est dans la salle basse de la Violette à Liège qu'il dessinait des armoiries (*Ibidem*, t. II, p. 685).

la Très Sainte Trinité et de Tous les Saints à Spire, d'une prébende canoniale.

En 1650, on constate qu'il avait été revêtu de la dignité de doyen. Fréquemment, ses fonctions l'appelaient à séjourner à Spire.

Van den Berg était devenu un personnage important. Le 20 février 1636, il avait obtenu le titre de comte palatin et chevalier doré qui, en lui octroyant le droit de nommer des notaires publics et de légitimer les bâtards, lui ouvrait du coup une source supplémentaire de revenus (1). Enfin, à ses fonctions de héraut d'armes de Liège et de Looz, vinrent s'ajouter, en 1658, celles de roi d'armes des provinces du Rhin, de Souabe et de Franconie.

Dans ce domaine de la généalogie et de l'héraldique, il a laissé un grand nombre de mémoires, d'attestations et de documents de tout genre. Si l'on y ajoute sa production d'annaliste et d'historien et ses recherches archéologiques, on peut conclure avec Monsieur Poncelet, que son œuvre est prodigieuse.

On se doute bien de ce que ce n'était pas seulement l'histoire de nos régions et la généalogie des familles liégeoises qui avaient retenu l'attention de Van den Berch, et obtenu ses soins.

Les faits et gestes des évêques de Metz, de Toul et de Verdun, des évêques et des archevêques de Salzbourg, des évêques de Mayence, des doges de Venise, la généalogie de familles nobles de l'Europe entière venaient prendre place dans ses recueils que remplissait son écriture menue. « Ce qu'il a fait de plus beau », déclare Abry, « est un recueil des papes, cardinaux, évêques et autres des plus illustres de la cathédrale de Liège, desquels il avait dessein d'en faire un livre, à quel effet il avait déjà fait

(1) H. van den Berch, *sacri palatii et aulae lateranensis comes, miles et eques auratus* (*Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 1).

graver en taille douce quantité d'écussons ». Comme beaucoup d'autres, Van den Berch avait trop compté sur la vie. Il est vrai qu'attendre d'avoir largement dépassé la septantaine pour commencer à mettre en œuvre les matériaux que l'on a consacré toute une existence à rassembler, apparaîtra singulièrement audacieux. Une telle conduite pourrait même passer pour présomptueuse.

Le 27 mars 1666, la nomination de son successeur au poste de héraut d'armes de la principauté était signée. Van den Berch avait donc vécu près de 74 ans.

Sans doute, dans son œuvre tout n'est point d'égale valeur. Plus d'une paille s'y mêle au grain. Mais il n'en a pas moins préservé de la destruction quantité de textes intéressants qui ne sont plus connus que par ses transcriptions. Parfois, il faisait copier des documents qu'il souhaitait posséder, et les enrichissait encore de notes.

Dans son ardeur à accumuler des matériaux, il lui arrivait de se répéter et de se recopier, mais je m'en voudrais de lui faire grief d'un certain désordre, tant étaient excellentes ses intentions.

Il convient d'ailleurs de lui faire honneur d'un grand mérite qui lui vaudra auprès des amis du passé une particulière sympathie. Van den Berch n'est point un sec chroniqueur se bornant à noter les actions de ceux qui l'ont précédé : c'est un archéologue ; c'est un amateur d'art. Les monuments d'autrefois l'intéressent. Souvent, il les décrit. Parfois même, il les dessine ou les fait dessiner, et il insère soigneusement entre les feuillets de ses registres ces précieuses reproductions.

Notez qu'il est seul à l'avoir fait, et voilà qui lui assure un titre spécial à notre reconnaissance.

Abry, Villenfagne, Hamal, pour me borner à citer les principaux, ont signalé bon nombre d'œuvres artistiques qu'ils avaient sous les yeux. Ils ont même plus ou moins longuement décrit certaines d'entre elles. Mais malheureusement, ils n'ont point eu la bonne idée de nous en

fournir un dessin. Or la meilleure description ne vaut pas, on le sait, le plus modeste croquis pourvu qu'il soit fidèle.

Aucun d'ailleurs des amateurs que j'ai cités, ne s'est attaché à nous faire connaître les œuvres d'art aussi minutieusement que l'a fait Van den Berch. Quant aux reproductions, telle est notre pénurie qu'il n'existe, entre autres, aucune gravure acceptable du tombeau d'Erard de la Marck, œuvre des plus remarquables cependant, et que je cite en exemple parce qu'elle suscitait l'admiration de tous ceux qui la voyaient. Sans Van den Berch, nous n'aurions pas une idée bien nette de ce qu'était ce fastueux mausolée (1).

Les dessins qu'il nous a laissés, sans être parfaits, car on n'avait point alors, en ce domaine, la préoccupation de l'exactitude absolue des détails, doivent certainement être fidèles. De cette opinion voici les raisons. Tout d'abord, on les sent tels. Mais il y a d'autres motifs d'accorder notre confiance à son auteur. Certaines des œuvres dont Van den Berch nous fournit la représentation existent encore, et nous donnent la possibilité de juger de l'exactitude de ses reproductions. En tenant compte des réserves formulées ci-dessus, les exemples examinés nous laissent bien rassurés sur la valeur des croquis tracés d'après les originaux disparus et, par là, d'autant plus précieux.

Suivons donc notre auteur, et nous aidant de son texte et de ses dessins, essayons de ressusciter dans la mesure du possible, des œuvres dont l'action du temps et celle plus néfaste encore peut-être des hommes, nous a privés.

(1) Cette œuvre pourra faire l'objet d'une autre étude.

I. FRAGMENT DE LA TOMBE DE SAINTE ODE A AMAY.

A deux reprises, et en accompagnant chacune de ces deux descriptions d'un croquis (1), Van den Berch signale une pierre carrée d'environ trois pieds et demi (2), qui était insérée dans le mur du chœur de l'église d'Amay, au côté droit du maître autel, et que l'on considérait comme un fragment de la tombe de sainte Ode, fondatrice de l'église (Figure I).

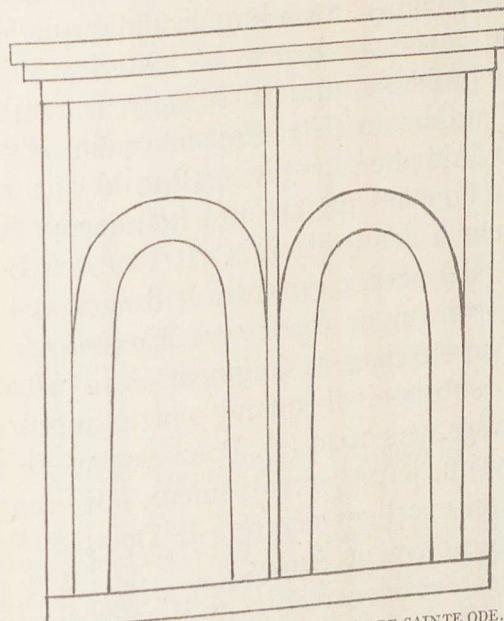


Figure 1. — FRAGMENT DU TOMBEAU DE SAINTE ODE.

Les croquis nous montrent cette pierre ornée, à la base,

(1) Visitur in eclesia amaniensi, fragmentum tumbe sancte Ode, lapis quadratus videlicet trium circiter pedum cum dimidio, insertus muro a dextro latere summi altaris in choro, sequenti forma (*Monumenta historiae leodiensis*, t. I, p. 45). Il se voit encor a présent, en l'église du lieu, un partie ou fragment de la tombe de la dicte sainte Oude qui est une pierre quarrée d'environ trois pieds et demy ou environ, massonnée dans la muraille, à costé droit du maistre autel du chœur, que j'ay bien voulu représenter suivant sa vraye figure (*Cité de Liège*, fo 217 v°).

(2) La longueur du pied était de 0 m. 293. Cette dalle mesurait donc approximativement 1 m. 0255.

d'une moulure horizontale supportant trois moulures verticales divisant la face antérieure du monument en deux compartiments, et supportant trois moulures horizontales allant en s'élargissant vers le haut.

Dans chacun des deux compartiments, est inscrite une arcature en plein cintre.

L'auteur anonyme du *Vita sanctae Odae* relate que le corps de la sainte fut placé dans un cercueil, et que celui-ci fut déposé dans un tombeau construit en pierres. Lorsque saint Floribert eut décidé de l'en retirer pour le transférer dans une châsse, on enleva la dalle qui fermait le sépulcre (1).

Il est fort probable que, par la suite, le tombeau qui, au dire de l'auteur du *Vita*, était non point d'une pièce, mais composé de plusieurs pierres, fut détruit, et qu'une des faces de l'un des petits côtés fut maçonnée dans le mur du chœur à l'endroit où la vit Van den Berch.

Comme je l'ai noté, c'est entre le 8 avril et le 20 juin 1633 que notre auteur écrivit ses *Monumenta historiae leodiensis*. A cette date, le fragment se voyait encore et sans doute subsistait-il quand notre auteur rédigea sa *Cité de Liège* vers 1640 (2). Pour essayer de savoir ce qu'il est devenu, je ne pouvais mieux faire que de m'adresser à mon excellent confrère le Docteur Wibin qui connaît admirablement Amay.

Ce sont les renseignements qu'il m'a procurés avec une bonne grâce parfaite, que j'utilise ici.

Jamais il n'a entendu parler de notre monument.

Une douzaine d'années environ après le moment où Van den Berch écrivait ses *Monumenta*, soit vers 1645,

(1) In sepulcro lapidibus constructo... Venientes ad sarcophagum, deponunt lapidem superiorem, super corpus sanctum positum; sicque in mausoleo lapideo solido et integro, inveniunt sacras et venerandas reliquias... (*Acta sanctorum octobris*, t. X, p. 149).

(2) Où il parle d'un personnage décédé le 26 juin 1640, à Bruxelles (*Cité de Liège*, fo 197).

les chanoines d'Amay entreprirent de mettre au goût du jour leur antique église. Les travaux durèrent jusqu'en 1697. Des colonnes cylindriques remplacèrent les piliers carrés; une voûte fut substituée au plafond primitif. Vers 1685, deux petites sacristies vinrent flanquer latéralement le chœur.

Celui-ci fut démolî et reconstruit en 1725. Enfin en 1773-1774 l'abbé W. van den Steen construisit au chevet du chœur, une salle capitulaire qui communiquait avec le chœur, de chaque côté de l'autel.

Il est vraisemblable que notre fragment n'aura pas été épargné par tous ces bouleversements, et il est peu probable qu'on ait pris soin de le réserver pour le replacer dans une des murailles reconstruites. Dans cette hypothèse, je le répète, fort improbable, la pierre se trouverait dissimulée sous le plâtras dont sont enduits les murs.

Si elle existe encore, le croquis de Van den Berch permettrait de l'identifier; dans le cas contraire, tout au moins garde-t-il l'image d'un monument précieux.

II. RELIQUAIRE D'EGINARD.

Le catalogue des reliques conservées dans la collégiale Saint-Servais à Maestricht, dressé en latin, en 1677, mentionne, sous le numéro 58, « deux portes » en argent contenant des reliques de saint Servais, et dont une offrait cette inscription : « Ad trophyum aeternae victoriae sustinendum, Enchardus peccator hunc arcum ponere ac Deo dedicare curavit. »

L'auteur du catalogue continue en disant que cet Eginard fut celui là même qui apporta et donna à l'église Saint-Servais les reliques des saints Pierre et Marcellin (1).

(1) F. BOCK et M. WILLEMSSEN, *Antiquités sacrées... de Saint-Servais et de Notre-Dame à Maestricht*, Maestricht, 1873, p. LXIV.

La relation d'une procession solennelle qui eut lieu, en 1628, le jour de la fête de saint Laurent, nous apprend que deux chanoines de Saint-Servais, Happart et Craesbecke, y portèrent chacun l'une de ces deux portes (1). Telles sont les deux mentions que les textes jusqu'ici publiés nous livrent au sujet de ces deux reliquaires.

Elles ne brillent point par la précision, et comme les deux portes en question ont disparu, vraisemblablement au cours des pillages révolutionnaires, à nous en tenir à ces textes si brefs nous ignorerions ce qu'étaient au juste ces deux reliquaires dont cependant ces textes eux-mêmes nous font deviner l'intérêt.

A les juxtaposer, ils nous apprennent que l'un de ces deux reliquaires en forme de porte était orné d'une inscription mentionnant le nom de celui qui l'avait fait exécuter, et l'on peut conjecturer que, ces deux reliquaires se faisant à toute évidence pendant, le second était dû également au même bienfaiteur.

Celui-ci, du nom d'Eginard, avait également fait don à l'église Saint-Servais de reliques des saints Pierre et Marcellin.

Ce dernier trait permet d'identifier d'une façon certaine l'Eginard en question. Ce n'est rien moins que ce personnage fameux qui joua un rôle important à la cour de Charlemagne dont il avait épousé une des bâtarde, Emma, qui fut le secrétaire de l'empereur, devint son historiographe, et demeura en faveur sous son successeur Louis le Débonnaire. Il mourut le 14 mars 840 (2).

En 827, il avait obtenu les reliques des saints Pierre et Marcellin, et il consacra un ouvrage à en décrire la translation. Parmi les établissements religieux dont il percevait les bénéfices en qualité d'abbé, figurait l'église

(1) F. BOCK et M. WILLEMSSEN, *Op. cit.*, p. XLVII.

(2) H. LECLERCQ, *Einhard*, (*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. IV, col. 2571-2576).

Saint-Servais. Il est tout naturel qu'il lui fit don de quelque parcelle des restes sacrés dont il était si fier.

Il prit soin d'ailleurs de narrer, au chapitre IX de la translation, l'arrivée de ces reliques à Maestricht (1).

Ces reliques sont mentionnées dans le catalogue de 1677, comme étant renfermées dans une cassette en ivoire (2).

Si nous rapprochons du don de ces reliques, celui des deux reliquaires qui, en 1677, renfermaient des souvenirs de saint Servais, ne sommes-nous pas amenés à conclure que quand Eginard les avait envoyés à l'église dont il était l'abbé, il y avait placé les reliques auxquelles il attachait tant de prix, des saints Pierre et Marcellin ?

Plus tard, en un temps où l'on avait du reste perdu le souvenir du rôle joué à Saint-Servais par Eginard, les chanoines auront déposé les restes des deux saints dans une cassette en ivoire, et auront placé dans les deux reliquaires d'argent les souvenirs bien autrement précieux pour eux de leur saint patron.

Van den Berch, lui aussi, considérait comme très vraisemblable qu'Eginard aurait déposé les reliques dont il voulait enrichir l'église dans le reliquaire que nous étudions.

A l'encontre de cette hypothèse, je dois cependant faire remarquer qu'Eginard, dans la *Translatio*, rapportant l'arrivée des reliques à Saint-Servais, et mentionnant les miracles qui s'y produisirent, écrit qu'elles se trouvaient contenues dans une châsse.

Il se pourrait toutefois que postérieurement, peu de temps après leur arrivée, puisqu'Eginard ne survécut que douze à treize ans à cet événement, il aurait fait don à l'église Saint-Servais de nos deux reliquaires en

(1) *Translatio sanctorum Marcellini et Petri* (*Acta sanctorum junii*, t. I, pp. 198-199).

(2) Je me fais un devoir d'exprimer ma vive gratitude à Monsieur L. Grossier, membre du conseil de fabrique de l'église Saint-Servais, auquel je suis redevable de précieux renseignements.

forme de porte pour y enfermer une partie tout au moins des reliques des deux saints.

Deux faits, en tout cas, demeurent hors de contestation : la donation des reliques des deux saints à l'église Saint-Servais par Eginard ; l'exécution sur l'ordre de ce même Eginard d'un reliquaire en forme de porte, et vraisemblablement aussi de son pendant, que possédait, au XVIII^e siècle, cette même église Saint-Servais.

Voilà tout ce que nous saurions si Henri Van den Berch n'avait examiné en détail le reliquaire portant l'inscription où figure le nom d'Eginard, et n'avait eu la bonne idée de le décrire avec tout le soin que pouvait y mettre un érudit de son temps. Son texte accompagne un dessin (Planche 1) que nous souhaiterions infiniment plus complet, mais qui, à défaut des représentations qui l'ornaient, nous donne tout au moins leur emplacement et leur disposition, et nous montre ce qu'était cette porte servant de reliquaire.

Nous y trouvons une preuve nouvelle de l'influence qu'exerçaient sur Charlemagne et sur son entourage, particulièrement sur Eginard qui fut, ne l'oublions pas, l'architecte du dôme d'Aix-la-Chapelle, les souvenirs de l'antiquité : notre reliquaire n'est rien d'autre qu'un arc de triomphe romain. Et sans doute, l'était-il beaucoup plus encore dans la réalité que ne nous le fait voir le dessin simplifié à l'extrême de notre auteur (1). Les quelques détails que le dessin nous livre, particulièrement la forme du cartouche portant l'inscription, nous montrent combien l'auteur du reliquaire se tenait encore dans la tradition antique, sans doute transmise par By-

(1) Pour juger de la mesure dans laquelle les dessins que nous a transmis Van den Berch étaient conformes aux œuvres reproduites, il suffira de comparer à la photographie de l'original, le dessin de la pierre tombale de l'évêque Reginard (*Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, t. XXVII (1919), pp. 325 et 327). L'allure générale et les traits principaux sont rendus d'une manière suffisante, mais le dessinateur traduit à sa façon les détails trop compliqués pour son savoir-faire.

zance. Le reliquaire mesurait onze pouces de hauteur. Sa largeur était de huit pouces et demi. Son épaisseur de plus de quatre pouces (1).

Au dessus de l'arc était posée une base rectangulaire d'environ trois pouces de haut. Le texte de l'inscription indiquant que l'arc devait servir à porter le trophée de la victoire éternelle montre que cette base était surmontée d'une croix qui sans doute n'existe plus quand Van den Berch décrivit le reliquaire (2).

Sur la face principale, étaient figurés en A, saint Mathieu, et en B, saint Jean, tous deux accompagnés de leur symbole. Entre eux, dans un cercle, s'inscrivait le monogramme du Christ.

En C, se trouvait un ange, portant le paludamentum, ce manteau qui s'attachait par une fibule sur l'épaule droite. Il tenait dans la main droite, un bâton surmonté d'une fleur de lys, et de la main gauche, le globe du monde ou mieux un bouclier sur lequel était figuré le Christ en croix entre deux personnages.

Le texte de notre auteur que j'ai traduit littéralement permet, en dépit des erreurs qu'il a commises, de se représenter le personnage qu'il a voulu décrire.

Ainsi apparaissent recouverts du paludamentum, vêtement des empereurs et des officiers, les archanges saint Michel et saint Gabriel (3).

Le bâton que tient dans la main droite notre personnage, est un sceptre terminé par un ornement tripartite où Van den Berch, par une méprise fort excusable, a pu voir une fleur de lys. Un saint Michel, en marbre,

(1) Le pouce équivalant à 0 m. 029, les dimensions du reliquaire correspondaient à peu près à 0 m. 319 de hauteur, 0 m. 246 de largeur, et 0 m. 116 d'épaisseur.

(2) *Monumenta historiae leodiensis*, t. I, pp. 86-87. On trouvera ce texte en annexe.

(3) C'est ainsi, entre autres, qu'est représenté saint Michel dans une mosaïque de Saint-Apollinaire in classe (HAYFORD PEIRCE et ROYALL TYLER, *L'art byzantin*, t. II, Paris, 1934, planche 130).

du XII^e siècle, du Musée de Berlin, tient dans la main droite, ce même sceptre (1).

Sur la main gauche, reposait l'objet dont notre auteur ne savait au juste si c'était un globe ou un bouclier. L'hésitation pourrait jusqu'à un certain point se comprendre. Cependant, le fait que cet objet portait la représentation du Christ en croix entre deux personnages, aurait dû faire écarter l'hypothèse d'un globe. En réalité, ce n'était pas non plus un bouclier, mais un disque, tel celui que porte l'archange saint Michel, sur une stéatite du XIV^e siècle du Musée Bardini à Fiesole, et où figure le buste du Christ (2).

Dans les deux personnages placés aux côtés de la croix, nous reconnaissions la Sainte Vierge et saint Jean l'Évangéliste, et ce seul trait nous montre que l'œuvre que nous analysons, quoique toute imprégnée de l'esprit de Byzance, devait cependant avoir été exécutée en Occident.

En D, faisant pendant à l'ange qui vient d'être décrit, était figuré un autre ange, vêtu de même, et tenant aussi un sceptre. Tous deux montaient la garde aux côtés du titulus portant l'inscription dédicatoire.

Sur l'autre face, à l'endroit correspondant au titulus, siégeait le Christ.

De chaque côté, étaient assis, sur un long banc, trois apôtres. Le plus rapproché du Christ, à sa droite, était saint Pierre que désignaient les clefs qu'il tenait en main.

Sur chacune des faces latérales, se trouvait un groupe de trois apôtres.

Ainsi, le Christ trônant au centre, s'ordonnait ce majestueux cénacle.

(1) L. BRÉHIER, *La sculpture et les arts mineurs byzantins*, Paris, 1936, planche XI.

(2) *Ibidem*, planche XIX.

Au registre inférieur, flanquant la courbe de l'arc, dans les écoinçons duquel étaient assis les évangélistes accompagnés de leur symbole, on trouvait, sur la face latérale gauche, la scène de l'Annonciation. L'ange Gabriel se tenait devant Marie assise. Entre eux, s'étalait un rameau portant trois fleurs. Ce détail qui remonte à la tradition antique, se retrouve encore dans l'art byzantin, à une époque bien postérieure à celle où nous place l'œuvre que nous étudions.

Sur la face latérale droite, s'étalait une scène que Van den Berch décrit comme suit : saint Jean Baptiste, accompagné de deux personnes, se tient debout sur une éminence au pied de laquelle coule une fontaine, et désigne du doigt le Christ qui se trouve dans la vallée.

Il est curieux de constater que Van den Berch n'a point identifié cette scène dont le sujet ne souffre pas de doute. Elle se retrouve d'une façon frappante, en dépit de quelques variantes, sur un bas relief en marbre blanc du XI^e siècle, relevant de l'art byzantin, et appartenant au Musée de Rouen (1). Les deux personnages qui assistent au baptême du Christ sont ces deux anges qui se retrouvent sur les célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy.

Un détail peut avoir dérouté Van den Berch : saint Jean Baptiste désigne le Christ du doigt, alors que l'on s'attendrait à lui voir verser sur son front l'eau puisée au Jourdain. Or sur le relief de Rouen, c'est précisément un geste analogue qu'accomplit saint Jean : les yeux levés vers le ciel où apparaissent la colombe et, plus haut, la main céleste, il touche la tête du Christ des doigts de la main droite légèrement inclinée. Van den Berch a donc pu aisément s'y tromper, et nous parler du précurseur désignant le Christ du geste.

Le troisième registre, le registre inférieur, offre des

(1) L. BREHIER, *Op. cit.*, planche X.

représentations non plus seulement sur les faces antérieures, postérieures et latérales, mais aussi à la face intérieure même des piliers de l'arcade.

En G, on voyait un cavalier casqué tenant dans la main droite, une lance, dans la gauche, un bouclier, et dont le cheval foulait aux pieds un serpent tordu en cinq enroulements.

Cette description fait aisément reconnaître saint Georges terrassant le dragon, dont le culte nous reporte en Orient.

C'est encore à l'art byzantin que nous ramène le guerrier portant le paludamentum, et barbu, tenant de la main gauche, un bouclier sur lequel figuraient certaines reproductions que l'auteur ne décrit malheureusement pas. Il se tenait debout, en H, à côté de l'arcade.

En I, sur la face antérieure de l'arcade, lui faisait pendant un guerrier vêtu de même, et diadémé lui aussi, mais imberbe.

Sur la face latérale, en K, apparaissaient deux guerriers portant eux aussi le diadème et le paludamentum, et tenant un « labrum ». Si Van den Berch n'a pas écrit « labrum » pour « labarum », ces personnages auraient porté ce qu'il prenait pour une cuve, et en quoi il faudrait vraisemblablement voir un disque ou mieux encore un bouclier, analogue à ceux qui ont été mentionnés plus haut. J'avoue cependant que la leçon « labarum » me satisfait davantage. Tous ces personnages avaient la tête ornée d'un nimbe.

Sur la partie du reliquaire que ne montre pas le dessin, aux endroits correspondants, étaient des saints d'une même apparence, à cette exception près qu'aucun d'eux ne portait la barbe.

Un seul point dans cette ordonnance me laisse quelque doute : je ne vois pas bien, en face de la représentation du combat de saint Georges contre le dragon, figurer une représentation du même genre, ne connaissant point de

scène qui puisse y correspondre. Il est vraisemblable que du texte de Van den Berch, qui laisse d'ailleurs place à quelque imprécision, il faut conclure qu'au regard du saint Georges, se trouvait l'un de ces saints guerriers dont il nous a parlé.

En les décrivant d'après lui, mon esprit s'est plus d'une fois, reporté vers ces triptyques byzantins où s'alignent, souvent par groupes de deux, des saints, les uns portant le vêtement civil et tenant dans la main droite, une croix, les autres ayant sur les épaules le paludamentum qui recouvre en partie la cuirasse, portant la lance de la main droite, la main gauche tenant le glaive ou s'appuyant sur le bouclier qui repose à terre. C'est bien ainsi, sans doute que, sur le reliquaire d'Eginard, ils formaient une garde d'honneur à la base de l'arc triomphal.

A la hauteur de la courbe de l'arc, les évangélistes accompagnés de leur symbole, entouraient le monogramme du Christ, tandis que sur les deux faces latérales, l'Annonciation correspondait au Baptême du Christ.

Plus haut, aux côtés de l'inscription dédicatoire, deux anges se tenaient debout.

Au revers du monument, le Christ siégeait au milieu des apôtres dont l'assemblée se poursuivait sur les faces latérales de l'arc.

Enfin, comme je l'ait dit, sur le dessus de l'arc, reposait un socle d'où s'élevait une croix.

Ainsi, grâce aux soins de Henri Van den Berch, il nous est permis de reconstituer dans une certaine mesure, une œuvre du plus haut intérêt dont la perte est à jamais regrettable.

Combien d'autres ont ainsi disparu et dont le souvenir même a péri !

Ainsi que je l'ai fait entendre à diverses reprises, la conception du monument nous oblige à nous tourner vers l'art classique, tandis que bien des particularités de

l'iconographie nous forcent à diriger notre pensée vers Byzance. Telles étaient du reste les deux sources auxquelles puisait la renaissance carolingienne. On pourrait même dire qu'elles se confondaient puisque l'empire d'Orient perpétuait la tradition de l'empire romain.

Mais si l'artiste qui avait réalisé cette œuvre avait subi l'inspiration qu'imposait l'art byzantin, certains détails nous livrent la preuve de ce qu'il jouissait vis à vis de cet art d'une liberté qui nous fait comprendre qu'il n'en dépendait point servilement.

C'est donc dans l'entourage même de Charlemagne qu'il faudrait chercher cet orfèvre, et rien ne s'oppose à ce que nous ne puissions voir en lui l'un de nos compatriotes.

III. TOMBEAUX DE SAINT MAUR, DE SAINT MENGOLD DES ÉVÊQUES RICAIRE, WOLBODON ET THEODUIN

Il m'a paru préférable, en dépit de la diversité des lieux où ils étaient érigés, d'étudier en même temps ces cinq tombeaux parce que les renseignements que fournit à leur sujet Van den Berch se complètent et s'éclairent mutuellement.

Celui dont il nous a laissé la meilleure reproduction est le tombeau de Wolbodon, évêque de Liège, qui mourut le 21 avril 1031, et fut, conformément à son désir, inhumé dans la crypte de l'abbaye de Saint-Laurent à laquelle il avait assuré de très importants legs (Planche IV).

Wolbodon fut vénéré comme un saint, et peu de temps après sa mort, les martyrologes accueillirent son nom.

Son tombeau consistait en un bloc de pierre qui reposait sur un soubassement, et était entouré de six colonnettes munies d'une base et d'un chapiteau. L'ensemble supportait une dalle moulurée où s'inscrivait un damier en losange dont chaque case renfermait un carré.

Le monument était entouré d'une clôture assez élevée ornée de moulures.

D'après la coloration du dessin (1), cette clôture comme le tombeau, aurait été d'une teinte bleuâtre. Mais il ne faut point s'y tromper : je me hâte de faire observer que l'auteur a employé, dans d'autres dessins, cette même teinte pour figurer des monuments dont nous savons qu'ils étaient en marbre noir de Dinant ou de Theux. Elle était d'ailleurs fort judicieusement choisie, car elle rend parfaitement la couleur de ces marbres appartenant à la même formation, qui étaient exploités dans les deux localités que je viens de citer, et qui ne deviennent d'un beau noir d'ébène que quand ils sont cirés.

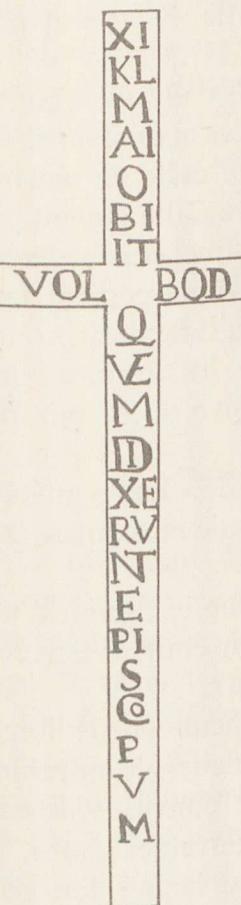
En regard du dessin de sa tombe, Van den Berch a figuré une croix portant l'épitaphe de Wolbodon qui y était placée sans qu'il nous dise à quel endroit. Cette épitaphe (Figure II) était conçue comme suit :

XI K[A]L[ENDAS] MAI OBIIT
VOLBOD[O] QVEM DIXERVNT EPIS-

Figure 2. — CROIX SÉPULCRALE COPVM.
DE WOLBODON.

Le texte est tracé en capitales, et plusieurs lettres sont liées ou inscrites les unes dans les autres. Ces procédés souvent utilisés dans les inscriptions du temps nous donnent toute certitude quant à la fidélité de copiste de notre auteur.

(1) *Cité de Liège*, f° 311.



Pour mieux nous rendre compte de la forme exacte et de la disposition de ce tombeau, il est utile d'en rapprocher la description du tombeau de Théoduin qui mourut en 1075, et fut enterré dans la crypte de la collégiale Notre-Dame à Huy à laquelle il avait prodigué ses bienfaits. Maurice de Neufmoustier le vit dans son état primitif qui subsista jusque vers 1230.

Le tombeau était constitué par une dalle en marbre noir autour de laquelle étaient disposées six colonnes en bronze doré. Sur celles-ci reposait une dalle en marbre blanc veiné de rose. Les bords de cette dalle étaient recouverts par un encadrement en bois auquel étaient fixées des lames ornées d'un travail de mosaïque portant une inscription. C'est ainsi tout au moins qu'il faudrait, en les traduisant littéralement, interpréter les termes employés par notre auteur : « lamine musivo opere mirabiliter decorata ».

Kurth, utilisant ce texte (1), parle de « lames métalliques ». Alexandre en faisait des lames de mosaïques (2), ce qui ne se comprendrait pas.

Je pense que l'auteur avait ici en vue le travail d'un orfèvre, et que la mosaïque en question était constituée par des émaux de différentes couleurs.

Le tombeau était protégé par un édicule en fer forgé de quatre pieds de haut, décoré de fleurs, admirablement travaillé. Le haut de cet édicule pouvait s'ouvrir à deux battants pour permettre, à certaines dates, à l'officiant d'encenser le tombeau devant lequel, lors des processions, des oraisons pour les défuntos étaient récitées.

En confrontant cette description avec les indications que nous fournit la représentation de la tombe de Wolbodon, nous constatons que, d'une part, le défunt était

(1) G. KURTH, *Renier de Huy* (Académie royale de Belgique, *Bulletins de la classe des lettres...* 1903, Bruxelles, Hayez, 1903, p. 544).

(2) [J. ALEXANDRE], *Les origines de l'église de Huy*, Liège, J. Gothier, 1880, p. 43.

inhumé vraisemblablement dans un caveau de maçonnerie fermé par une dalle au dessus de laquelle des colonnettes supportaient une autre dalle, et que, dans le second cas, le défunt reposait sous ou dans un massif de maçonnerie autour duquel s'alignaient les colonnettes. C'était sur ces colonnettes et ce bloc qu'était placée la dalle supérieure. Les deux tombeaux étaient protégés, l'un par un grillage en fer, l'autre, par une sorte de balustrade.

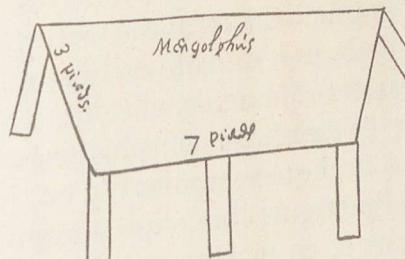


Figure 3. — TOMBEAU DE SAINT MENGOLD.

Ce qui vient d'être dit nous permettra d'interpréter le dessin et le croquis que Van den Berch nous fournit du tombeau de saint Mengold (1) dont il narre, à l'année 970, le meurtre et la canonisation (2).

Ce dessin (Planche II) (3) réclame un commentaire. La perspective dont usait l'auteur n'était point celle que nous imposent les conventions actuelles. Pour rendre la dalle qui surmontait les colonnes, au lieu de nous la faire voir en oblique, il la redresse, et en use de même avec la dalle inférieure.

Le dessin ainsi compris nous montre que le tombeau

(1) *Cité de Liège*, f° 282.

(2) Avec une bonne grâce dont je lui sais le plus grand gré, Monsieur le Juge René Stasse, fort au courant de tout ce qui touche à Huy, a bien voulu me faire bénéficier des grandes ressources de son érudition.

(3) Par suite d'une erreur de tirage, le dessin du tombeau a été retourné à l'impression. La partie inférieure est celle où se voient les bases des colonnettes, et qui se trouve vers la marge intérieure de la planche.

de saint Mengold se composait, lui aussi, d'une dalle plate moulurée supportant six piliers à base moulurée, les trois piliers postérieurs apparaissant en traits ombrés, l'un à droite, les autres à gauche des pilastres antérieurs. Tous supportaient une dalle de pierre également moulurée. Le croquis (Figure III) nous confirme que les supports étaient au nombre de six, et nous fournit les dimensions de la dalle supérieure : sept pieds de long et trois pieds de large. Si j'ai considéré les supports comme étant des piliers, et non des colonnettes, c'est en me fondant sur l'examen du tombeau actuel du saint qui se voit au bas de la nef, du côté de l'épître, dans l'église de Huy qui lui est consacrée.

La forme de ce tombeau, ou plus exactement de ce cénotaphe, car les reliques du saint n'y ont jamais reposé, ne laisse pas d'intriguer ceux qui l'examinent.

Édifié tout entier en marbre noir, il est constitué par une dalle moulurée longue à sa base de 2 m. 04 sur 1 m. 015 de largeur, émergeant du sol de 0 m. 06. Une moulure la réduit vers le haut aux dimensions de 1 m. 85 sur 0 m. 825. Cette dalle porte six piliers hauts de 0 m. 76, et larges, ceux des extrémités d'environ 0 m. 165 sur 0 m. 165 ; ceux du centre, de 0 m. 18 sur 0 m. 165.

Sur ces piliers, repose une dalle dont la longueur est de 2 m. 035, la largeur de 1 m. 01. Son épaisseur atteint 0 m. 117. Un jeu de moulures l'amène, à la partie supérieure, à n'avoir plus que 1 m. 96 sur 0 m. 935.

Une inscription latine placée entre deux motifs de style Louis XIV, y est gravée. Toutes les faces des pilastres sont agrémentées d'une décoration caractéristique du style Louis XV. Il ne serait donc pas témoigne de fixer l'érection de ce cénotaphe aux environs du milieu du XVIII^e siècle, à l'époque où régnait dans notre région, le style dans lequel se marient les motifs

(1) *Chronique de Liège*, t. I, p. 107.

du Louis XIV et du Louis XV, et que nous appelons le style régence.

Si le lecteur veut bien comparer la description de ce monument à celle du tombeau que vit Van den Berch, il constatera que le cénotaphe actuel n'est que la reproduction de l'ancien tombeau, et ainsi s'explique l'aspect inusité qu'il revêt.

Je pense que la reproduction a dû être très fidèlement exécutée : la longueur de la dalle supérieure : 2 m. 035, et sa largeur : 1 m. 01, correspondant sensiblement aux mesures relevées par Van den Berch : sept pieds sur trois, soit environ, le pied mesurant 0 m. 293, 2 m. 051 sur 0 m. 879. Il est probable que la différence existant entre les dimensions du monument actuel et celles indiquées par notre auteur, provient de ce que ce dernier aura mesuré la longueur de la dalle à la partie inférieure, et la largeur sur le haut.

De cette concordance entre la forme générale et les dimensions des deux monuments, nous pouvons conclure à ce que les détails du premier auront été copiés dans le second, et c'est pourquoi je n'ai pas hésité à affirmer que les deux dalles, dans le tombeau actuel, étant reliées par des pilastres, il en était de même dans le tombeau ancien.

Raisonnant encore par analogie, il serait permis de supposer que celui-ci, comme le monument qui en donne la copie, avait été exécuté en marbre noir. C'était d'ailleurs de cette matière qu'avait été tirée la dalle inférieure du tombeau de Théoduin.

Les données que nous venons de recueillir, nous permettront d'interpréter le croquis fort sommaire que Van den Berch a consacré à la tombe de saint Maur (Figure IV).

Celle-ci se trouvait dans l'église hutoise consacrée à ce saint (1).

(1) *Chronique de Liège*, t. I, p. 107.

Cette tombe était du même type que celles de saint Mengold et de Théodouin, mais le nombre des colonnettes qui portaient la dalle supérieure s'élevait à dix. Quatre d'entre elles se trouvaient sur chacun des longs côtés. Ces colonnettes étaient hautes de trois pieds et demi, ce qui nous donne environ 1 m. 025.

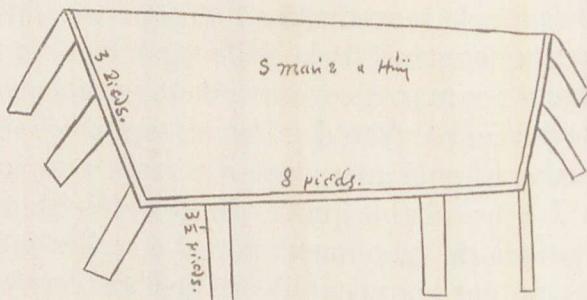


Figure 4. — TOMBEAU DE SAINT MAUR.

La dalle mesurait en longueur huit pieds, soit 2 m. 34, et en largeur, trois pieds, c'est-à-dire 0 m. 879.

Ces renseignements relatifs à la forme du monument concordent avec ceux que le curé de Saint-Maur, Godefroid Petit, avait fournis à Jean Molanus et que celui-ci a insérés dans son *Natales sanctorum Belgii*, publié en 1595 (1).

Il en résulte qu'au-dessus de la pierre sépulcrale, se trouvait une autre pierre en forme d'autel supportée par des colonnettes.

Je note ce rapprochement avec un autel sur lequel j'aurai à revenir, mais je ne veux pas pousser plus avant sans relever un détail de la description donnée par Godefroid Petit. Cette description, il faut bien l'avouer, ne brille pas par la clarté. On peut cependant en déduire que

(1) Voyez J. FRESON, *Observations critiques sur le manuscrit La vie de saint Mort, etc., du curé Philippe Saulcy* (Cercle hutois des sciences et beaux-arts, Annales, t. X (1894), pp. 6-7).

sur la dalle inférieure, reposait une image du défunt, vraisemblablement en bois polychromé.

En tout cas, je suis convaincu de ce qu'elle ne faisait pas partie du monument, de même que, sur la dalle inférieure du tombeau de saint Mengold, gît une effigie du Christ, en bois peint en blanc. Ainsi s'explique l'indication de Mélart relative à la présence sur le tombeau de ce même saint Mengold, d'une statue couchée du saint « en habit de prince ou chef de guerre, sa cotte de mailles blasonnée de trois léopards » (1). Si Van den Berch se tait à son sujet, c'est qu'au moment où il examina le tombeau, la statue ne s'y trouvait pas encore, ou bien qu'il ne jugea pas à propos d'en parler parce qu'elle n'en faisait pas partie intégrante. Dans l'un et l'autre cas, nous tenons la preuve de ce que le monument primitif ne comportait point de représentation de ce genre.

Essentiellement, comme je l'ai déjà noté, les tombeaux qui viennent d'être étudiés, comprenaient une dalle ou un massif de maçonnerie couvrant la tombe proprement dite et une dalle supérieure portée par des colonnettes ou reposant sur le massif entouré de colonnettes.

Dans certains monuments, aux colonnettes étaient substitués des pilastres.

Ces constructions évoquent l'idée des autels de l'époque. C'est ce qu'avait bien noté Godefroid Petit dont j'ai plus haut, relevé la remarque. N'oublions pas d'ailleurs que les personnages dont nous venons de nous occuper, étaient soit des saints, soit des évêques que la reconnaissance du clergé et des fidèles auréolait d'un renom de sainteté. Le tombeau de Théodouin était encensé au cours de certaines cérémonies, et des prières particulières se disaient auprès de lui. Vraisemblablement en était-il de même du tombeau de Wolbodon. La forme d'autel

(1) L. MÉLART, *L'histoire de... Huy*, Liège, J. Tournay, 1641, p. 15.

donnée à leur sépulture s'explique aisément. Peut-être le bénéfice en a-t-il été étendu à d'autres défunt qui ne le méritaient point autant.

Le tombeau de l'évêque Ricaire, décédé en 945, et inhumé dans la collégiale de Saint-Pierre en notre ville, offrait une variante de ces mêmes données (Planche III). Le corps de l'évêque avait été primitivement déposé dans la crypte de l'église. Plus tard, à une époque qui n'est point connue, il fut transféré dans le chœur de la collégiale « à costé senestre de maistre auteil ». C'est là que Van den Berch vit son tombeau (1).

Si je comprends bien le dessin que donne l'auteur, le monument aurait consisté en un massif de maçonnerie engagé dans la muraille, constituant, par conséquent, un arcosolium, et décoré, à la face antérieure, de quatre compartiments rectangulaires. A chaque extrémité, une colonnette à chapiteau cubique recevait la retombée de la voûte. Sur la dalle supérieure, nous retrouvons à nouveau l'ornementation en damier formé de carrés de deux teintes, analogue à celle du tombeau de Wolbodon.

Ici, encore, la forme générale évoque l'idée d'un autel. Certains de ceux-ci étaient appuyés contre la muraille de l'église ou de la chapelle. Certains même se trouvaient, comme notre tombeau, dans un arcosolium. La similitude est complète.

J'ai dit que l'on n'est point renseigné sur l'époque à laquelle le corps de Ricaire fut transféré de la crypte, lieu de son inhumation primitive, dans le chœur de l'église qui la surmontait.

Il est vraisemblable que le tombeau décrit et figuré par Van den Berch ne pouvait avoir été transporté de la crypte et qu'il avait dû être construit directement à la place où notre auteur le connaissait.

Les colonnettes trapues, leurs chapiteaux cubiques et

(1) *Cité de Liège*, fo 274 v°.

la mosaïque en damier de la dalle supérieure, l'apparentent au tombeau de Wolbodon décédé en 1021. Un damier du même genre orne la tombe de Godescalc de Morialmé, fondateur de la collégiale Saint-Barthélemy, qui mourut en 1010 (1).

On ne risquera donc guère de se tromper en fixant la construction de la tombe de Ricaire soit au IX^e siècle, soit au début du siècle suivant.

Sans doute pourra-t-on objecter que la collégiale fut reconstruite au début du XII^e siècle. Otbert la dédia le 1^{er} octobre 1117 (2).

Mais si l'on admettait que l'arcosolium ne daterait que de ce temps, il faudrait aussi admettre que, depuis le décès de Ricaire jusqu'au moment où l'arcosolium aurait été aménagé dans l'église nouvelle, les restes de l'évêque seraient demeurés ensevelis dans la crypte. Or une tradition qu'avait déjà recueillie Jean d'Outremeuse (3) et dont une inscription qui figurait sur la tombe de Ricaire se faisait l'écho, prétendait que sa sépulture avait été transférée de la crypte dans l'église parce que le défunt était apparu en songe à un prêtre pour en manifester le désir, et stipulait que ce transfert avait été opéré l'année même de son décès (4).

On peut du reste supposer que, dans les travaux de reconstruction de l'église, travaux dont nous ne connaissons d'ailleurs point l'importance, les précautions nécessaires avaient été prises pour que la tombe vénérée de son fondateur fût respectée. Je dois cependant ajouter que la mode d'orner les sépultures d'un damier demeura en usage pendant le XII^e siècle.

(1) Voyez *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI (1872), p. 387.

(2) E. PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre à Liège*, Bruxelles, 1906, p. IX.

(3) JEAN D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histors*, édition S. Bormans, t. IV, Bruxelles, 1877, p. 110.

(4) E. PONCELET, *Op. cit.*, p. IX, note 2.

La tombe de l'abbé Wiric, conservée dans l'église Saint-Pierre à Saint-Trond, nous en offre un spécimen composé de marbres précieux de différentes couleurs (1).

Wiric, décédé en 1180, avait été inhumé dans le chœur de son église abbatiale. Celle-ci ayant été démolie, son tombeau fut transféré au lieu où il se trouve aujourd'hui, très probablement vers 1822-1823. On ignore si primitivement, ce damier se trouvait directement posé sur le sol ou s'il faisait partie d'une tombe surélevée. En tout cas, il constitue, dans nos régions, l'un des deux seuls exemplaires de monuments de ce genre qui aient été conservés.

L'autre commémoration, je l'ai noté, le souvenir de Godescalc de Morialmé. Je pourrais répéter à son sujet ce que je viens de dire du tombeau de l'abbé Wiric. Le tombeau de Godescalc a été remanié au moins deux fois : à la fin du XIII^e siècle ou au siècle suivant, la mosaïque fut encadrée d'une bordure portant une inscription commémorant les qualités et les mérites du défunt, et plus tard, l'ensemble ainsi formé fut enchâssé dans une autre bordure où un texte rappelle que la tombe fut transférée de la nef de l'église dans le chœur, en juin 1334. Il est possible que la mosaïque ait, originellement, terminé un tombeau surélevé.

Cette mosaïque permet de se rendre un compte exact de ce qu'étaient celles qui ornaient les sépultures de Wolbodon et de Ricaire. Elle est constituée par des carrés de marbre noir de Theux alternant avec des carrés de marbre blanc disposés de façon à former un damier parallèle aux bords de la dalle.

Dans chaque carré blanc, est inséré un carré de marbre noir posé en pointe, se présentant donc en losange. Nous retrouvons la même alternance sur le tombeau de Wol-

(1) Voyez *Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc, Bulletin des séances*, t. II (1871-1873), p. 241.

bodon, mais ici les lignes de carreaux sont tracées en diagonale. Par contre, sur la tombe de Ricaire, le damier régulier n'offre qu'une juxtaposition de carrés blancs et d'autres colorés.

Il nous reste à rechercher quel fut le sort des monuments dont nous venons de nous occuper.

Aussi longtemps que l'église Saint-Pierre demeura affectée au culte, le tombeau de Ricaire y fut soigneusement conservé. Il disparut dans la destruction systématiquement organisée par les autorités républicaines, de la vénérable église.

Le corps de l'évêque avait été déposé dans un sarcophage en marbre blanc datant vraisemblablement du IV^e siècle, exécuté, semble-t-il, dans le sud de la Gaule. Ce sarcophage fut brisé. Deux de ses fragments retrouvés, il y a quelque trente ans, dans la cave d'un marbrier habitant non loin de l'emplacement de l'église Saint-Pierre, se trouvent maintenant au Musée archéologique liégeois (1). Du tombeau qui le recouvrait rien n'a subsisté (2).

Telle fut également la destinée du tombeau de Wolbodon. Lui aussi, victime d'un vandalisme stupide, disparut dans la démolition de l'église de l'abbaye de Saint-Laurent. Aucun fragment n'en est demeuré.

J'ai dit comment le tombeau de saint Mengold fut remplacé par une copie ou une imitation que renferme son église. En consultant les notes rédigées par Philippe Saulcy qui fut curé de Saint-Maur dans la première moitié du XVII^e siècle, on arrive à se faire une idée un peu plus complète de ce qu'était le sépulcre du saint.

Van den Berch nous a appris qu'il comportait une

(1) Voyez C. COMHAIRE, *Le «sarcophage chrétien» de l'évêque Ricaire de Liège (Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII (1908), pp. 281-299) qui reproduit un croquis du tombeau que j'ai étudié, dont l'origine lui était inconnue, et qui diffère de celui que je publie.

(2) T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. IV, Liège, G. Thone, 1926, p. 543.

table portée par dix colonnettes ou piliers. Ces supports devaient entourer un massif en maçonnerie. Saulcy raconte que l'inondation du Hoyoux, le 1^{er} décembre 1614, n'avait pas atteint le sépulcre du saint, et que l'eau n'avait pas pénétré par les trous qui existaient dans la tombe (1).

Quatre ans plus tard, à l'occasion d'un nouveau débordement du Hoyoux, en janvier 1618, Saulcy note encore que l'eau avait respecté le tombeau bien qu'elle y eût pu facilement trouver accès par les orifices créés dans la muraille par l'enlèvement de quelques pierres et la disparition du ciment qui remplissait les joints (2).

Dans le bloc de maçonnerie était enfermé un sarcophage en pierre de sable muni d'un couvercle (3). Des fidèles y avaient pratiqué une ouverture afin de s'approprier des reliques.

Le curé Jean Waltheri, prédécesseur de Saulcy, avait fait obturer cet orifice et protéger le tombeau par un treillis en bois (4).

La tombe proprement dite a disparu. Mais le sarcophage subsiste. Il est entouré d'une balustrade supportant une table en bois où sont placés la châsse surmontée d'un buste du saint, et un reliquaire. Le lecteur aura reconnu dans cette modeste construction en bois qui semble dater du début du XIX^e siècle, un souvenir de l'ancien tombeau.

La sépulture de Théodoine connut bien des avatars. On se souvient de son état primitif et de la vénération qui l'entourait lorsque Maurice de Neufmoustier la décrivit telle qu'elle était en 1230.

(1) *Cercle hutois des sciences et des beaux arts, Annales*, t. IX (1891), p. 327.

(2) *Ibidem*, p. 328.

(3) [Saint Maur] fut honorablement enterré en un monument fort honest composé de deux pièces, l'une est d'une pierre cavée en forme de cercueil, l'autre serve de couverture qu'on voit encor présentement (*Ibidem*, p. 324).

(4) *Ibidem*, p. 325.

Soixante ans plus tard, en 1290, au dire de Jean de Brusthem, quiacheva sa chronique en 1545, les restes de Théodoine avaient été transférés dans le chœur de la nouvelle église, et placés dans un arcosolium du côté de l'autel de Saint-Laurent.

Sur la tombe, figurait une statue de l'évêque.

Au dessus, une cavité cloturée reçut la châsse de la Sainte Vierge (1).

Les chanoines, cédant au goût du temps, avaient donc tenu à enrichir la sépulture nouvelle d'un gisant. Jean de Brusthem situe cette translation des restes de Théodoine et l'exécution de son nouveau tombeau en 1290. Il est évident que cette date est erronée. Le chroniqueur parle de ce tombeau comme existant de son temps. Or entre 1290 et l'époque où il écrivait, l'église romane avait été démolie, sa crypte comblée, et sur son emplacement avait été édifiée, à partir de 1376, une église nouvelle, beaucoup plus vaste, celle que nous connaissons. Brusthem ne pouvait donc voir en 1545, le tombeau prétendument établi en 1290, dans la muraille de l'église primitive, puisque celle-ci n'existe plus.

Pour conserver la date de 1290, il faudrait admettre que l'arcosolium qui avait été aménagé dans l'église romane, aurait été reproduit dans l'église nouvelle, et qu'on y aurait replacé l'effigie gisante du défunt.

On conviendra de ce qu'il serait malaisé de le croire. Toute difficulté disparaîtrait si l'on acceptait de lire, au lieu de la date inadmissible de 1290, celle de 1390. Comme, dans le manuscrit, la date est donnée en chiffres romains, l'erreur s'explique aisément.

La construction du nouveau temple ayant été entamée en 1376, et ayant d'ailleurs duré jusqu'en 1536, on peut parfaitement croire que ce fut en 1390 que les

(1) JEAN DE BRUSTHEM, *Chronique*, dans S. BALAU et E. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. II, Bruxelles, 1934, p. 13.

chanoines auront érigé à leur fondateur une sépulture nouvelle.

Rien n'explique la suppression de ce deuxième tombeau qui, je le répète, existait encore en 1545. Nonante ans plus tard, il avait disparu, et les chanoines avaient, pour le remplacer, fait construire un monument fort simple dont Van den Berch, dans deux de ses manuscrits (1), nous a conservé la représentation (Figure V). Celle que j'ai reproduite, fait voir, à la partie supérieure, la forme et le dessus en plan du monument.

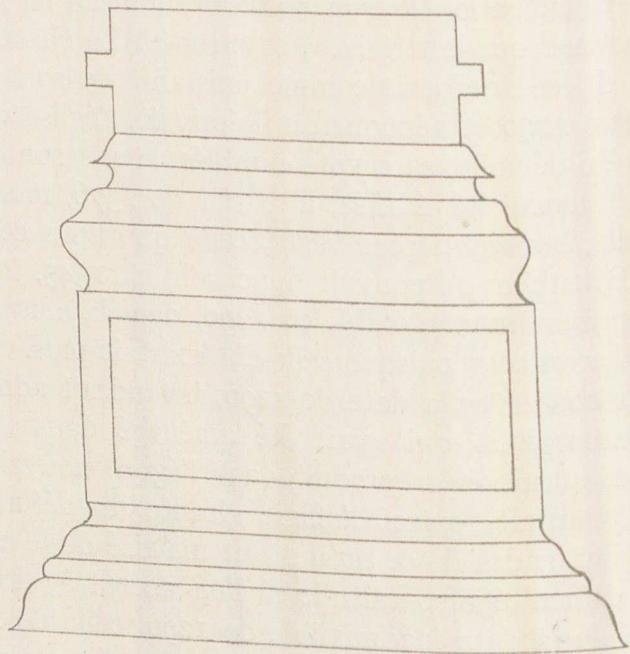


Figure 5. — TOMBEAU DE THÉODOUIN.

Il était certainement en marbre noir, car Goronne, en 1685, croyait y reconnaître la dalle inférieure du tombeau primitif (2).

(1) *Cité de Liège*, f° 323 v° et *Monumenta historiae leodiensis*, t. I, f° 238 bis.

(2) *Les origines de l'église de Huy*, p. 44.

Ce monument se trouvait près du maître autel, du côté de l'évangile, peut-être à l'emplacement même du tombeau de 1390.

En 1652, le relèvement du pavé entraîna le relèvement du sépulcre lui-même. Les chanoines en profitèrent pour examiner les restes de l'évêque, et retirèrent de la tombe son calice funéraire en argent et une grande croix en plomb portant le texte du credo (1).

Les malheureux restes du prélat devaient connaître de nouvelles vicissitudes. Son tombeau fut démolie en 1812, et ses ossements furent déposés, à côté de l'autel de Saint-Gilles, dans la troisième chapelle latérale, dans le bas côté nord du chœur, aujourd'hui consacrée à saint Antoine. Ils n'y devaient point demeurer : au cours du dernier siècle, ils furent sans doute encore déplacés, car le 12 mars 1873, la démolition d'un pan de mur, sous la fenêtre de la première chapelle latérale du côté de l'évangile, les fit remettre au jour (2). On leur ménagea dans la muraille orientale de cette chapelle, une petite cavité que clôt une dalle de marbre noir où figure une très modeste inscription peinte en blanc.

C'est là, dans cette chapelle qui sert de débarras, que, derrière des tapis, des candélabres et d'autres objets, est cachée la tombe de celui que les chanoines et aussi tous les Hutois vénéraient comme un bienfaiteur insigne, car ils lui devaient leur charte de franchise communale, la plus ancienne du monde.

Je formule le vœu que, dans la crypte de l'église qu'il avait édifiée, les restes de ce grand évêque retrouvent bientôt une sépulture digne de lui.

Puisse aussi le cénotaphe de saint Mengold obtenir

(1) H. DEMARET, *La croix et le calice du tombeau de l'évêque de Liège Théodoquin de Bavière* (*Leodium*, t. X (1911), pp. 101-114).

(2) Je me demande, les textes n'étant pas clairs, si une confusion ne s'est pas produite dans la désignation des chapelles, et si depuis 1812 jusqu'en 1873, les restes de l'évêque n'étaient pas demeurés au même endroit.

une place mieux appropriée aux souvenirs qu'il évoque ! C'est devant l'entrée même du chœur de son église qu'il devrait se trouver.

IV. TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE BALDÉRIC.

Après la bataille de Hougaerde qui eut lieu le 10 octobre 1013, l'évêque Baldéric II résolut d'édifier, en l'honneur de saint Jacques, un monastère où des religieux de saint Benoît prieraienr pour le repos des soldats liégeois qui y étaient tombés (1).

L'évêque posa la première pierre de l'église le 25 avril 1015, et le 5 septembre suivant, il en consacrait la crypte en l'honneur de saint André.

C'est devant l'autel dédié à ce saint qu'en 1018, Baldéric vint dormir son dernier sommeil. Du sépulcre qui le recouvrait, nous ne connaissons rien. Nous savons seulement qu'en 1513, la voûte en pierre de l'abside de l'église dont Baldéric avait entrepris la construction, s'effondra et, défonçant le pavé, vint écraser le tombeau de l'évêque (2).

Le plus récent historien de l'église, l'abbé Louis Hendrix croyait qu'il avait fallu attendre l'abbatiait de Gilles Lambrecht qui débuta en 1611 et se termina en 1646, pour que les moines de Saint-Jacques songeassent à réédifier le tombeau de leur fondateur (3). Grâce à Van den Berch, nous apprenons que, depuis longtemps, ils y avaient pourvu (4).

Il donne le dessin du mausolée qui se trouvait au milieu du chœur de l'église actuelle qui, en 1515, était achevé, (Planche V).

(1) L. HENDRIX, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, p. 3.

(2) *Ibidem*, p. 15.

(3) *Ibidem*, p. 57.

(4) *Cité de Liège*, fo 307 v^o-308 v^o.

Sur un soubassement assez élevé et fortement mouluré, reposait l'effigie du défunt. Une arcature ogivale terminée par un fleuron accosté de deux anges, l'abritait. L'évêque était représenté en habits épiscopaux, mitre en tête, maintenant contre lui la crosse sur laquelle reposaient ses deux mains étendues.

Du sommet de l'arcature, sortait la main de Dieu bénissant.

Les deux pieds s'appuyaient sur un animal symbolique malaisément identifiable. Sur le biseau qui entoure le gisant, se lit l'inscription suivante en capitales : BALDRIC-[VS] PRAESVL LEOD[IENSIS] G[E]N[E]RE COMES LOSSEN-[SIS] HIC QVIESCIT QUI SVB OTTONE TERTIO HOC COENO-BIVM INCHOAVIT VERVM MORTE PRAEVENTVS SVB HEN-RICO IMPERATORE IMPERFECTVM RELIQVIT.

Le style de ce monument accuse nettement le XIV^e siècle.

Cependant, comme je l'ai dit plus haut, nous savons d'une manière formelle que le tombeau primitif ne fut détruit qu'en 1513. Il faut donc admettre ou qu'en dépit de sa forme et de sa décoration, le monument reproduit par Van den Berch aurait été exécuté après 1513, ou que, le tombeau primitif subsistant, un cénotaphe aurait été placé dans le chœur. C'est à cette seconde hypothèse que je me rallie.

J'ai dit cénotaphe, car s'il faut prendre à la lettre et appliquer à l'époque où il écrivait, une note en latin traduite par Van den Berch, à la suite de la mention de la mort de Baldéric, les restes de ce dernier seraient démeurés dans la crypte où ils avaient été déposés après son décès (1).

Quand ce monument disparut-il ? Bien que le manuscrit de Van den Berch ne soit pas daté, il est permis

(1) Cujus servat cineres cripta quam condidit et in honore beati Andree apostoli dicavit (*Cité de Liège*, fo 307 v^o).

Ce texte est en contradiction avec celui qui suit.

d'admettre qu'il aura été rédigé entre 1630 et 1640. L'auteur ne fait pas mention de ce qu'il aurait été question de remplacer ce mausolée par un autre mieux au goût du jour ; cependant il excuse en quelque sorte, en raison de l'époque où elle avait été exécutée, cette œuvre de ce qu'elle ne lui paraissait point digne de celui dont elle perpétuait le souvenir (1).

Sans doute, en émettant cette opinion ne faisait-il que répéter ce qu'il avait entendu dire à l'abbaye. Tel devait en effet être l'avis des moines puisqu'avant 1646, le tombeau avait été enlevé du chœur et remplacé par un autre monument.

Le 11 juin 1646, la mort mettait un terme à l'abbatia de Gilles Lambrecht. Ce fut lui qui aurait, paraît-il, fait exécuter le nouveau cénotaphe de Baldéric (2).

Ce monument en marbre noir de Theux constitue une œuvre remarquable.

L'artiste y a reproduit l'inscription qui figurait sur le cénotaphe du XVI^e siècle, tout en prenant soin d'en ré-soudre les abréviations (3).

Nous ignorons où Lambrecht avait fait placer le cénotaphe.

Son successeur Gilles Dozin l'aurait fait enlever de cet emplacement, et insérer dans le mur du transept mé-

(1) Et quelque temps après [son décès], fut translaté au milieu du chœur, sous une tombe relevée de laquelle vat ici le pourtrait non s'il me semble de telle magnificence qu'un tel personnage at merité, si donc on ne l'excuse qu'anciennement on n'estoit si magnificque es tombes et sepultures comme on a esté depuis (*Cité de Liège*, fo 307^{ve}).

(2) Je ne trouve à ce sujet que des mentions d'auteurs modernes dont aucun n'indique la source de ce renseignement.

(3) Les éditeurs du recueil d'épitaphes de Van den Berch (H. VAN DEN BERCH, *Recueil d'épitaphes*, édition L. Naveau de Marteau et A. Pouillet, t. I, n° 895), ont noté ce détail en faisant remarquer que le mot «genere» figure en toutes lettres sur la dalle actuelle, alors que Van den Berch donne le mot en abrégé. Il est évident qu'ils le tenaient pour responsable d'une erreur. Nous avons vu qu'il n'en était rien et que si Van den Berch nous a transmis cette forme abrégée, c'est qu'elle se trouvait sur l'ancien monument dont il copiait le texte.

ridional de l'église. Ainsi l'affirme Gobert qui n'indique d'ailleurs point d'où il tire cette indication (1). J'avoue n'y point croire. Deux raisons m'en empêchent. Il est peu vraisemblable qu'au cours d'un abbatia qui ne dura pas même un an puisqu'élue le 13 juin 1646, Dozin mourut le 1^{er} mai de l'année suivante, il se soit préoccupé de faire exécuter ce travail. D'autre part, la pierre tombale proprement dite a reçu postérieurement un très bel encadrement, également en marbre noir de Theux, portant une décoration de style Louis XV, dont l'exécution se place vraisemblablement vers le milieu du XVIII^e siècle. Si l'on admet le transfert du monument par Dozin, il faudrait supposer que l'œuvre aurait subi un nouveau déplacement ayant entraîné sa transformation, aux environs de 1750. On ne comprendrait d'ailleurs pas à quel mobile aurait obéi le successeur de Gilles Lambrecht.

La vérité doit être cherchée ailleurs. Voici, je pense, comment les choses se sont passées. L'abbé Nicolas Jacquet, décédé le 27 juin 1741, avait commencé à modifier l'église pour l'adapter au goût nouveau. Dans l'année qui précéda sa mort, il avait fait enlever des pierres tombales qui se trouvaient dans le pavage, sans en excepter celles qui rappelaient le souvenir de ses pré-décesseurs.

A peine élu, le 3 juillet 1741, son successeur Pierre Renotte s'empressa de poursuivre ses intentions et, entre autres modifications, fit placer un nouveau pavement de marbre dans l'édifice. On comprend très bien que le monument de Baldéric, précieux par sa matière, et dont le style n'était point pour lui déplaire, ait trouvé grâce à ses yeux, et qu'il ait même tenu à enrichir encore par l'adjonction d'une bordure ornementale, la tombe du fondateur de son monastère. C'est donc lui qui l'aura fait intercaler dans le mur sud du transept (2).

(1) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. III, p. 357.

(2) Cet emplacement est indiqué par Gobert (*Ibidem*). Bien qu'il n'indique

Le transept méridional ayant été agrandi en 1876, la pierre dut être à nouveau déplacée. Elle se trouve aujourd’hui du même côté, dans le mur occidental de la chapelle du Sacré Cœur.

Ainsi se clôt, tout au moins jusqu'à ce jour, la série des avatars que subit le tombeau de Baldéric dont les cendres n'ont vraisemblablement point cessé de reposer dans la crypte de l'église qu'il avait édifiée.

V. LE TOMBEAU DE L'ÉVÊQUE ÉRACLE.

Lorsque le 28 octobre 971, l'évêque Eracle eut rendu son âme à Dieu, ses restes furent transportés dans l'église collégiale Saint-Martin qu'il avait fondée, et furent inhumés au milieu du chœur.

Au sujet du monument qui les recouvrit, nous ne possédons qu'une indication fort sommaire que nous livre Jean d'Outremeuse. Il nous apprend que le corps d'Eracle « gisait sur des piliers ». Si le lecteur veut bien se remémorer les tombeaux du X^e et du XI^e siècles que nous avons étudiés plus haut, il n'aura pas de peine à s'imaginer que celui d'Eracle rentrait dans la même catégorie. Si notre chroniqueur parle d'un corps gisant sur des piliers, c'est qu'il était accoutumé, en son temps, à voir des monuments funéraires dans lesquels l'effigie du défunt était placée sur un soubassement où figuraient des supports. En réalité, Eracle reposait sans aucun doute sous un tombeau composé d'une dalle sur laquelle des piliers ou des colonnettes servaient de support à une autre dalle. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'à l'époque où Jean d'Outremeuse écrivait, la sépulture d'Eracle ne se trouvait plus à son emplacement primitif, et

point sa source, je pense qu'il y a lieu d'admettre son assertion, car la dalle sera vraisemblablement demeurée à l'endroit où l'avait fait maçonner Renotte, jusqu'aux travaux exécutés en 1876.

qu'elle avait subi une importante modification. Peut-être même avait-elle été totalement transformée. Nous n'avons à ce sujet que l'assertion de Jean d'Outremeuse lui-même. Il la produit à deux endroits de sa chronique. Les deux textes sont d'ailleurs assez obscurs (1). Je vais essayer de les interpréter.

Robert, doyen de la collégiale Saint-Martin, trouvant que le tombeau d'Eracle encombrait le chœur, obtint, en 1226, de l'évêque Hugues de Pierrepont l'autorisation de le déplacer. Il enleva donc la sépulture du milieu du chœur, et la recula de côté, non loin du maître autel. Jusqu'ici les deux textes du chroniqueur concordent. Voici où ils diffèrent. D'après l'un, le corps aurait été placé dans un sarcophage en marbre qui n'aurait point fait saillie sur le sol ; tandis que l'autre texte dit que le sarcophage ne fut point mis en terre, mais élevé un peu dans le mur, à la manière d'un petit autel où l'on fait la préparation du calice du maître autel.

En dépit de leur apparente contradiction, je pense que ces deux textes concordent. Il est certain qu'engagé dans la muraille sous un arcosolium, le tombeau ne faisait point saillie sur le sol, et notre chroniqueur peut ainsi opposer la situation nouvelle à celle que le doyen avait voulu modifier.

La tombe ressemblait donc à une crèence, et il est évident que Jean d'Outremeuse, dont le témoignage est

(1) Atant enluit sa sepulture à Saint-Martin ; là fut ensevelis en cuer, et là jut longtemps ; mains Huez de Pirepont l'ostat à son temps, à le supplication de Robiers, le doyen adont del englise Saint-Martin, qui le voloit translateir, et le translatat humblement de costé de grant alteit ; en I sarcut de marbre en terre l'encloït, sans esleveir desus la terre ensi que devant, car ilh sembloit à doyen que la tombe encombroit emmi le cuer (JEAN D'OUTREMEUSE, *Op. cit.*, t. IV, p. 132).

En cel ain [1226], Robiers, li doyen de Saint-Martin en Liege, translatat le corps de Euracle qui gisoit en leur cuer desus des pileirs ; si encombroit trop et fut remis deleis le grand alteit sens ensevelir, et fut esleveit I pau en mure al maniere d'on petit alteit, où ons fait les preparations de calix de grant alteit (*Ibidem*, t. V, p. 197).

précieux quand il décrit le milieu où il vivait, a constaté qu'il en était ainsi. Nous pouvons l'en croire.

Pourquoi certains auteurs racontent-ils que ce mausolée avait été en partie détruit lors de l'incendie de l'église en 1312 (1) ? Je l'ignore, pas plus que je ne trouve la source où ils auraient puisé cette indication. Peut-être est-elle tout simplement le résultat d'une déduction sans autre base. En tout cas, Jean d'Outremeuse, bien placé pour constater cette destruction, n'en fait point mention.

En 1511, les chanoines entreprirent de reconstruire leur église. La démolition du chœur entraîna celle du tombeau d'Eracle. Les travaux avancèrent très lentement. En 1567, ils n'étaient point encore entièrement terminés (2). Les chanoines n'avaient pas attendu leur achèvement pour éléver à leur fondateur un nouveau mausolée. Renier en place l'exécution en 1542 (3). Il fut démolî au XVIII^e siècle, lorsqu'on fit à l'église une toilette nouvelle en vue de la commémoration du cinquième centenaire de l'institution de la Fête-Dieu qui fut célébrée en 1746.

Ce qu'était ce mausolée, nous l'ignorions jusqu'ici. Renier qui décrivit les monuments de Liège, en 1893, raconte que « lors de la reconstruction récente de l'entrée occidentale de l'église, on y avait transporté un débris de statue d'évêque demi nature, en pierre bleue, sans bras, la partie inférieure brisée aussi, vêtu d'une chasuble entièrement couverte d'ornements en bas-relief, d'un beau travail. » Il ajoutait que cet intéressant fragment, que tout portait à croire être un reste du monument de 1542, avait disparu.

(1) J.-S. RENIER, *Inventaire des objets d'art... de la ville de Liège*, Liège, A. Faust, 1893, p. 62, et E. MARÉCHAL, *Eracle et la fondation de la collégiale Saint-Martin à Liège*, Liège, H. Dessain, 1894, p. 45.

(2) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. IV, p. 112.

(3) J.-S. RENIER, *Op. cit.*, p. 62.

D'autre part, Gobert a publié une inscription gravée sur une lame de cuivre conservée dans l'église, et que l'on avait découverte le 13 mars 1843, en procédant à la visite des restes d'Eracle qui reposaient, en face de la crédence, sous une table de marbre (1).

« On croit », ajoute Gobert, « que cette plaque de cuivre est un morceau du mausolée que l'on avait érigé à cet évêque, quand se fit la réédification du temple, dans la première moitié du XVI^e siècle » (2).

Il n'y avait donc là que des suppositions.

Un dessin qui nous a été transmis par Van den Berch (3) permet d'y substituer une certitude (Planche VI).

Il nous montre un édifice formé d'une base moulurée assez élevée, sur laquelle reposait une statue gisante de l'évêque en habits épiscopaux, enveloppé d'une chasuble, mitré et tenant la crosse. Le gisant est surmonté d'une arcature surbaissée portée par quatre piliers rectangulaires.

Sur la face du monument était fixée la lame de cuivre dont parle Gobert, et qui est aujourd'hui conservée dans les dépendances de l'église Saint-Martin.

Quant au fragment de la statue de l'évêque, dont Renier déplorait, en 1893, la disparition, il s'est heureusement retrouvé.

Mon excellent confrère le Baron Maurice de Selys Longchamps en est l'heureux possesseur. Je lui dois d'avoir pu en joindre la reproduction à cette étude (Planches VII et VIII).

Ce fragment mesure 0 m. 275 de longueur, 0 m. 330 de largeur et son épaisseur est de 0 m. 210.

Pour se convaincre de ce qu'aucun doute n'est possible sur son identité, il suffit d'observer la façon dont, de

(1) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. II, p. 611.

(2) Gobert ne fait guère que copier ici une phrase du procès-verbal de la découverte qui eut lieu le 13 mars 1843, et non 1845, comme il l'écrit.

(3) *Cité de Liège*, fo 283.

part et d'autre, sur le dessin et la sculpture, la crosse est tenue; d'examiner la dimension de la mitre, assez basse, qui ressemble encore à la mitre gothique; de songer aux proportions indiquées par Renier « demi nature »; enfin de se rappeler ce qu'il dit de la « chasuble entièrement couverte d'ornements en relief d'un beau travail ». La matière non plus ne permet aucune hésitation.

La sculpture est en marbre noir de Theux, mais, ayant subi diverses vicissitudes, elle ne présente plus ce beau ton de bronze patiné ou d'ébène que lui confère l'emploi de la cire, et montre la teinte gris bleuâtre qu'a notée Renier, et qui a poussé l'auteur du dessin du manuscrit de Van den Berch à le teinter en bleu.

Sans doute pourrait-on lui reprocher d'avoir supprimé tous les détails de la décoration, et nous préférerions tenir de lui une image fidèle jusqu'à la minutie. Je pense qu'il n'aurait pas été en état de la tracer. Sa science du dessin n'était point assez forte. Ne lui reprochons point ce qu'il a tu. Louons-le de ce qu'il a dit, et qu'il a été seul à dire, et constatons le soin avec lequel il a rendu la pose de la tête de l'évêque reposant sur le coussin.

J'ignore d'où l'on a tiré la date de 1542 que l'on donne pour l'érection du monument, mais j'estime qu'elle doit assez bien correspondre à la réalité. Ce tombeau, par sa matière et sa facture, s'apparente aux productions de l'atelier liégeois à qui nous devions le jubé de l'ancien monastère de Beaurepart, exécuté entre 1526 et 1545, et parmi les œuvres conservées (1), l'admirable dalle funéraire de Jean de Cromois, abbé de Saint-Jacques, décédé en 1525, aujourd'hui au Musée du Louvre, ainsi que diverses sculptures fragmentaires que possède le Musée de l'Institut archéologique liégeois (2). Il faut y

(1) Voyez J. BRASSINNE, *Le jubé de l'église de Sainte-Waudru à Mons et le jubé de Beaurepart à Liège* (*La Terre wallonne*, t. XVI (1927), pp. 318-337).

(2) Voyez J. HELBIG et J. BRASSINNE, *L'art mosan*, t. II, Bruxelles, 1911, p. 13.

ajouter une base de colonne, dans une collection particulière, aux armes de Dom Léonard de Theux, abbé de Neufmoustier (1).

En utilisant les dimensions de la lame de cuivre qui mesure 0 m. 90 de longueur, 0 m. 30 de hauteur, et celles du fragment du gisant, Monsieur l'architecte archéologue Camille Bourgault est parvenu à établir les mesures du monument lui-même. Il est évident qu'elles ne peuvent être qu'approximatives puisqu'un des éléments du problème est fourni par le dessin de Van den Berch, dont nous ne savons point s'il avait été dressé à l'échelle, et qui vraisemblablement ne le fut pas. De cette approximation nous sommes bien obligés de nous contenter, et même nous devons rendre grâce à Van den Berch de nous l'avoir fournie, puisque sans lui notre ignorance serait complète.

La hauteur totale du monument aurait été de 2 m. 90; sa longueur, à la base, de 2 m. 15; la longueur du socle de 1 m. 60 et sa largeur, de 0 m. 82.

Ceux qui l'avaient commandé conservaient encore le respect du souvenir de leur fondateur, et l'on pouvait voir dans leur geste une protestation contre la liberté qu'avaient prise leurs prédécesseurs, en 1226, de reléguer son tombeau dont la présence au milieu du chœur les gênait, dans le mur de ce chœur où l'on était tenté de le comparer à une crédence.

Les chanoines du XVIII^e siècle se montrèrent moins scrupuleux. En dépit de sa magnificence et bien qu'il fût une œuvre de la Renaissance qui leur était chère, et non de ces temps gothiques pour lesquels éclatait leur dédain, ils jugèrent à leur tour le tombeau encombrant. L'occasion devait s'offrir pour eux de s'en débarrasser. Elle leur fut fournie par les modifications qu'ils apportèrent à l'église

(1) J. BRASSINNE, *Base en marbre noir de Theux. (Chronique archéologique du pays de Liège*, t. XIX (1928), pp. 25-28).

pour la mettre au goût du temps. Il se produisit à Saint-Martin, ce qui causa, au XVIII^e siècle, tant de mal à tant de nos églises : leur transformation et leur prétendu enrichissement au moyen de marbres, le remplacement du pavement sous lequel reposaient des bienfaiteurs et d'autres personnages qui avaient désiré dormir leur dernier sommeil sous les voûtes sacrées, et dont les pierres funéraires furent brutalement détruites pour faire place à un dallage plus luxueux. Le vandalisme se donna libre cours, et ses excès ne furent peut-être pas dépassés par ceux des révolutionnaires. Comme circonstance aggravante, les chanoines qui s'en rendirent coupables, étaient des croyants, tandis que les révolutionnaires s'en prenaient à des monuments d'un culte qui leur était devenu étranger. Hélas ! au siècle dernier, bien des méfaits de ce genre furent encore commis par ceux là même qu'aurait dû guider le respect du passé, et la liste n'en est malheureusement pas close.

Avant d'en arriver à faire disparaître le monument d'Eracle, les chanoines avaient commencé par le mutiler. Voici ce qui leur servit de prétexte : la « pointe », c'est-à-dire le couronnement du mausolée, « de peu de valeur », déclaraient-ils, « empesche l'embellissement de leur chœur, en offusquant de beaux et grands tableaux destinés à cet effect par la générosité » de leur prévôt et de leur doyen. Ils chargèrent donc le sculpteur Rendeux de dresser « le model de réparation et modération de cette mosolée. » Ainsi stipulait le décret capitulaire du 12 mai 1719 (1). Le 9 juillet suivant, les comptes de la collégiale mentionnent l'acquisition de blocs de sable pour le mausolée de l'évêque Eracle. Le 31 août, l'artiste percevait 180 florins, et le 18 juillet de l'année suivante, 60 florins pour avoir sculpté, peint et doré le sarcophage (2).

(1) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. IV, pp. 112-113. Le décret est daté du 5 mai.
(2) *Ibidem.*

En rapprochant ces indications des renseignements que fournit le dessin de Van den Berch, il a été possible d'identifier comme provenant du tombeau démolé deux piliers, aussi en marbre noir de Theux, qui se trouvent dans les dépendances de l'église Saint-Martin, et dont je reparlerai plus loin.

Du travail exécuté par Rendeux, ces piliers portent la trace. Grâce à eux, il est permis de se représenter quelle en avait été la nature.

Sur leurs deux faces extérieures, ces piliers ont été entaillés de façon à recevoir une tranche de pierre de sable, assez épaisse. Dans celle-ci, Rendeux a sculpté une chute de feuillages. Il n'est pas difficile de conjecturer que, sur chacune des faces visibles du soubassement, la même opération aura été réalisée, avec cette différence qu'en cet endroit, aura pris place une guirlande de feuillages. Pour émettre cette conjecture, il suffit de se remémorer certains monuments antiques et des monuments de la Renaissance qui s'en inspiraient : les chutes et les guirlandes de feuillages y vont de pair.

Ces fragments portent la trace de la peinture et de la dorure dont font mention les comptes. Il est d'ailleurs probable que cette peinture et surtout la dorure auront été employées pour accentuer des détails du monument que le sculpteur avait respectés.

Comme c'était la trop forte élévation de la tombe qui avait amené les chanoines à y faire travailler, il est certain que Rendeux aura démolî le dôme et l'aura remplacé par un couronnement beaucoup plus plat. Les comptes ne faisant point mention de l'acquisition d'un autre matériau, la pierre de sable aura servi également à cet usage.

Ainsi réduit dans sa hauteur, enjolivé par des sculptures en fort relief, « égayé » par la dorure et la polychromie, le « lugubre monument », comme devait plus tard le

qualifier le chanoine Devaulx (1), aurait dû trouver grâce aux yeux des chanoines.

Moins d'un quart de siècle plus tard, ils le firent disparaître.

Les préparatifs de la célébration du cinquième centenaire de l'établissement de la Fête-Dieu amenèrent un véritable bouleversement de l'église. Les dépenses à engager nécessitèrent un emprunt considérable. Le maître autel de style classique fut démolî (2). Le tombeau d'Eracle subit le même sort, et les deux piliers qui nous sont parvenus, furent insérés aux angles du soubassement de l'autel nouveau d'où Monsieur le doyen Haaken les fit retirer.

Il aurait été par trop indécent de ne point consacrer aux restes du fondateur de la collégiale un tombeau en remplacement de celui qui les avait abrités pendant deux siècles. La décision de démolir le monument du XVI^e siècle avait été prise le 12 mars 1746, et du même coup, le chapitre avait stipulé qu'après le jubilé, un autre tombeau serait érigé « contre la muraille ».

Quelques jours plus tard, le 21 mars, les ossements d'Eracle furent placés dans un coffret en chêne inséré dans une enveloppe en plomb. Ce coffret fut surmonté

de la lame en cuivre qui ornait le monument condamné. Le jubilé était depuis longtemps terminé quand, le 3 juillet 1753, le chapitre se décida à faire dresser le plan du nouveau monument. Nous ignorons quand il fut procédé à sa réalisation (3). Enfin, un sarcophage en marbre de Saint-Remy et en marbre blanc, en harmonie avec le maître autel, accueillit le coffret. Une construc-

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du pays et du diocèse de Liège*, t. I, p. 817.

(2) T. GOBERT, *Op. cit.*, t. IV, p. 113.

(3) Ces renseignements ont été extraits des archives de la collégiale par M. le Doyen Haaken. J'en dois la communication à M. Bourgault. A tous deux s'adresse ma gratitude.

tion analogue placée du côté de l'épître servit de crédence.

Le 13 mars 1843, il fut, comme je l'ai dit, procédé à l'examen des restes de l'évêque.

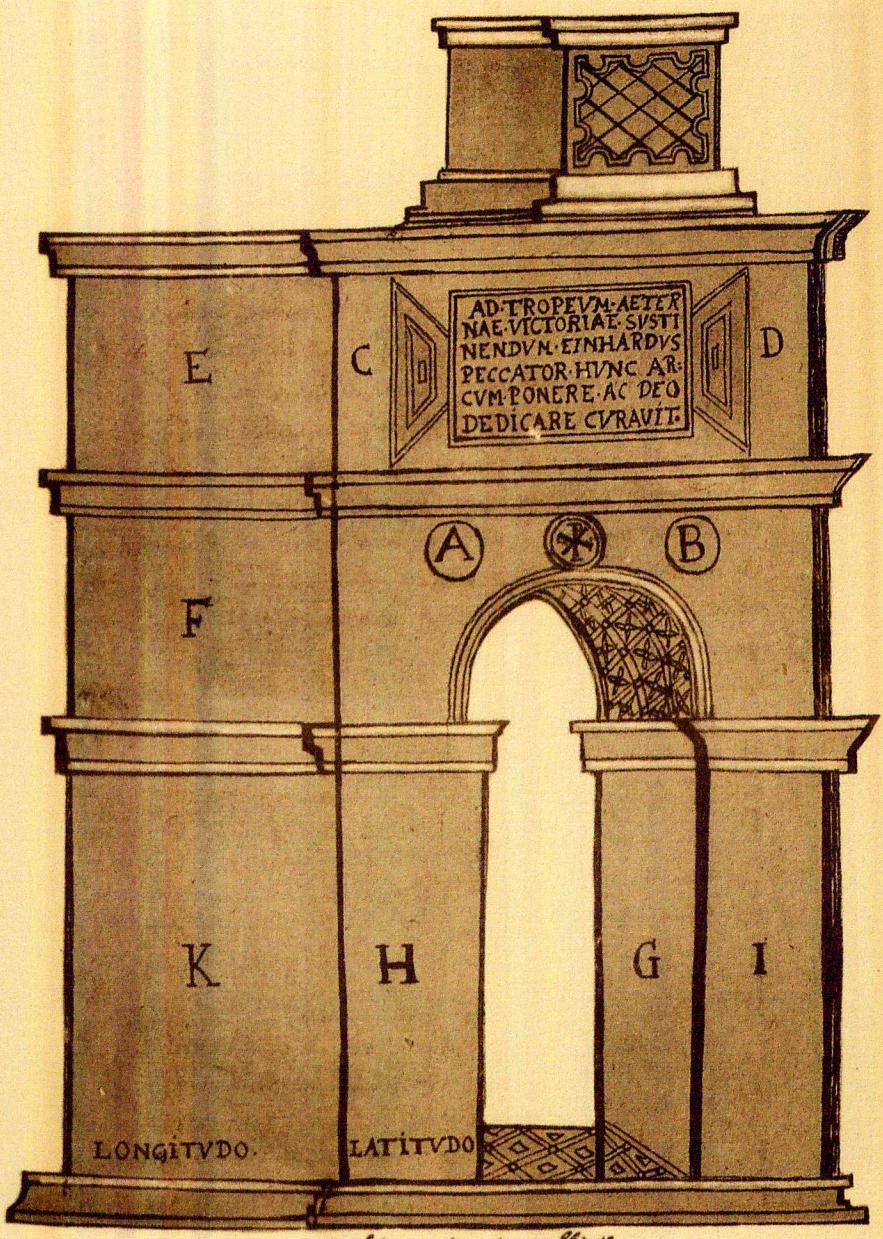
En 1889, à l'occasion des travaux de restauration de l'édifice, le tombeau fut démolî en même temps que la crédence qui lui faisait pendant.

A cette occasion, le coffret fut à nouveau ouvert et son contenu examiné. Refermé, le coffret fut déposé dans le coffre-fort de la sacristie. Il ne fallut pas moins de dix ans pour que l'on se décidât à reconstruire, dans la crypte, le sépulcre et la crédence. Depuis le mois de novembre 1900, les ossements d'Eracle reposent dans son quatrième tombeau.

Sans doute ont-ils été moins mal traités que ne le furent ceux de Théodoïn, mais passer de la place d'honneur, dans le chœur d'une église que l'on a fondée, au recoin d'une crypte, et n'avoir plus pour abri qu'un tombeau dont la forme convient aussi bien à un meuble d'utilité, voilà de quoi donner une piètre idée de la reconnaissance humaine et de la durée de ses témoignages.

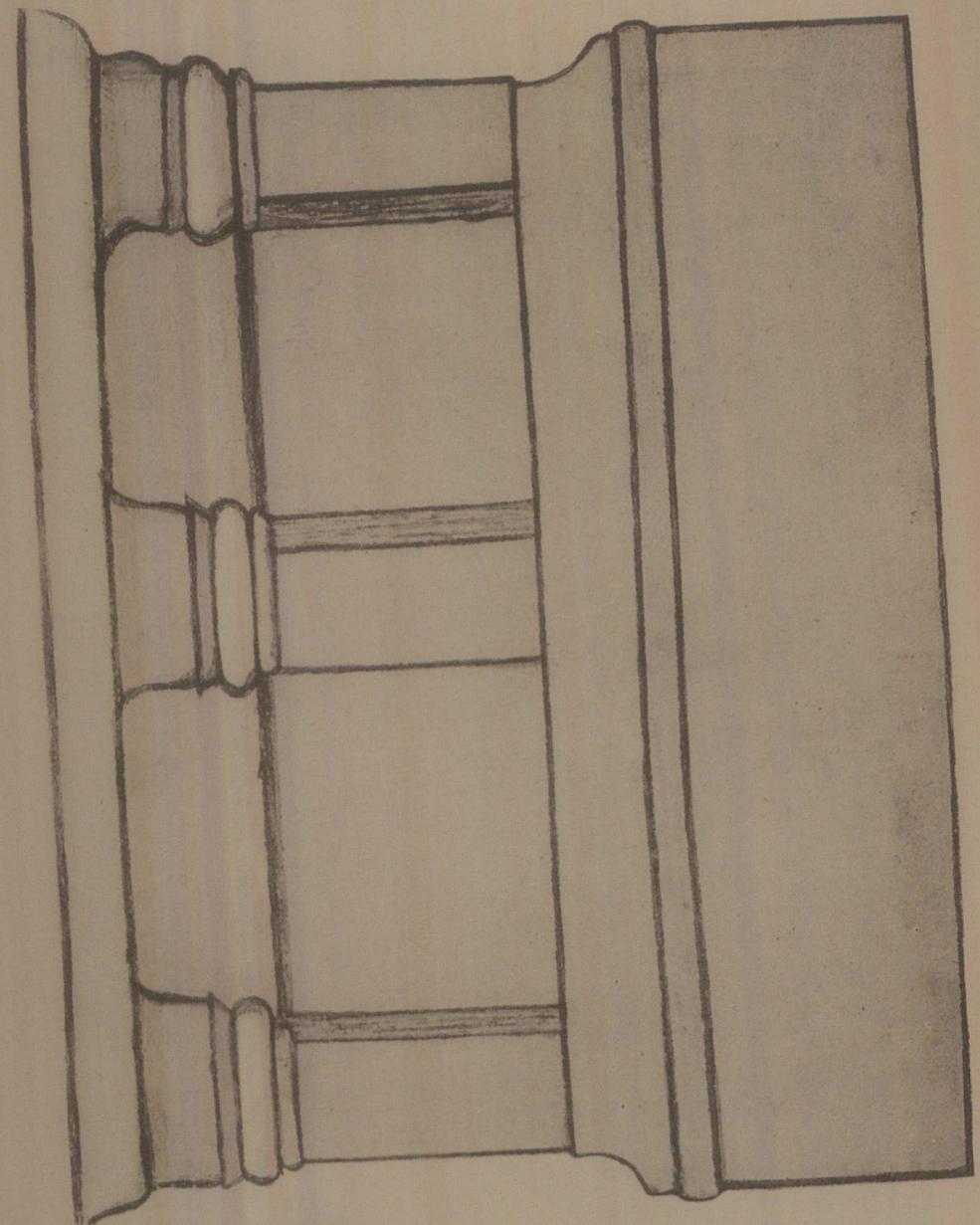
Le dessin de Van den Berch et les fragments conservés la rendant possible, puisse bientôt être érigée dans la basilique, une reconstitution du sarcophage qui attesterà la gratitude que Liège doit à l'un de ses plus grands évêques, et Saint-Martin à son glorieux fondateur.

JOSEPH BRASSINNE.

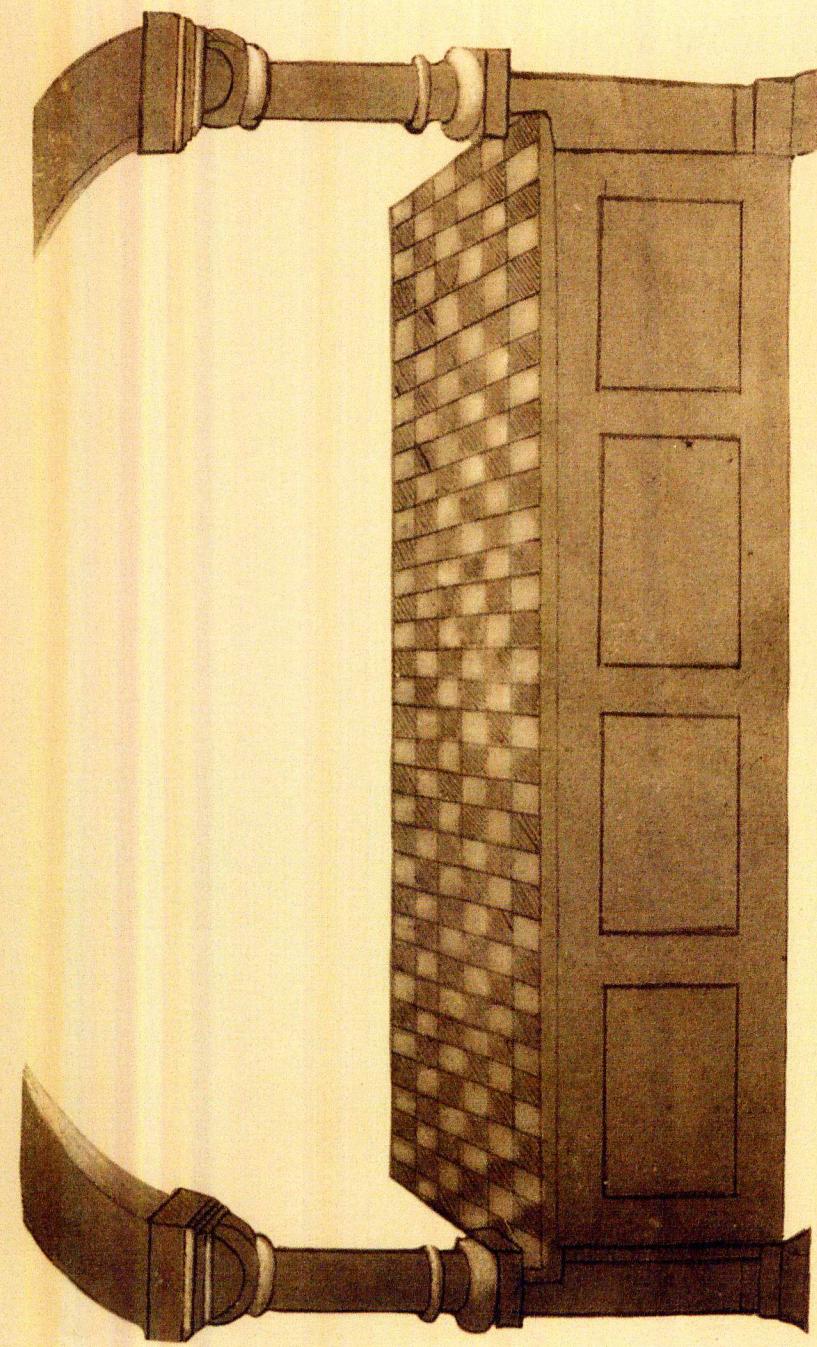


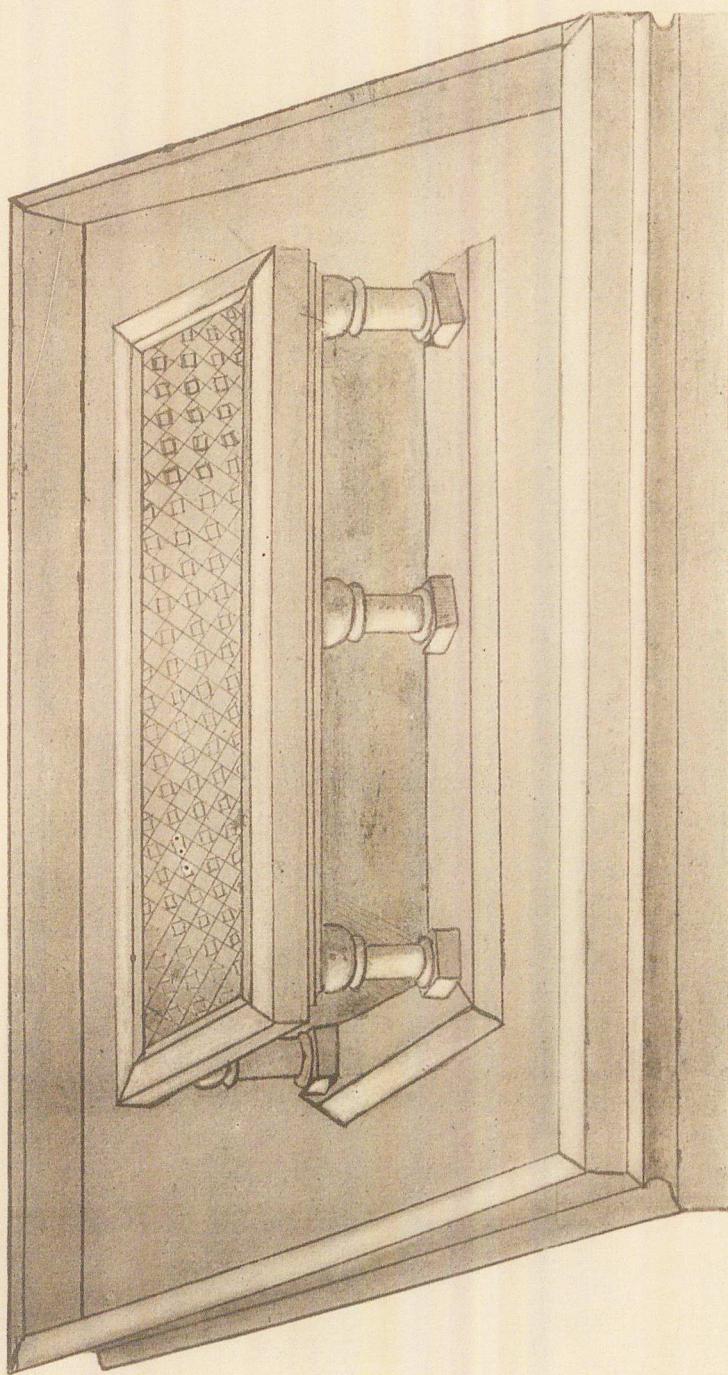
RELIQUAIRE D'EGINARD

TOMBEAU DE SAINT MENGOLD



TOMBÉAU DE L'ÉVÉQUE RICAIRE

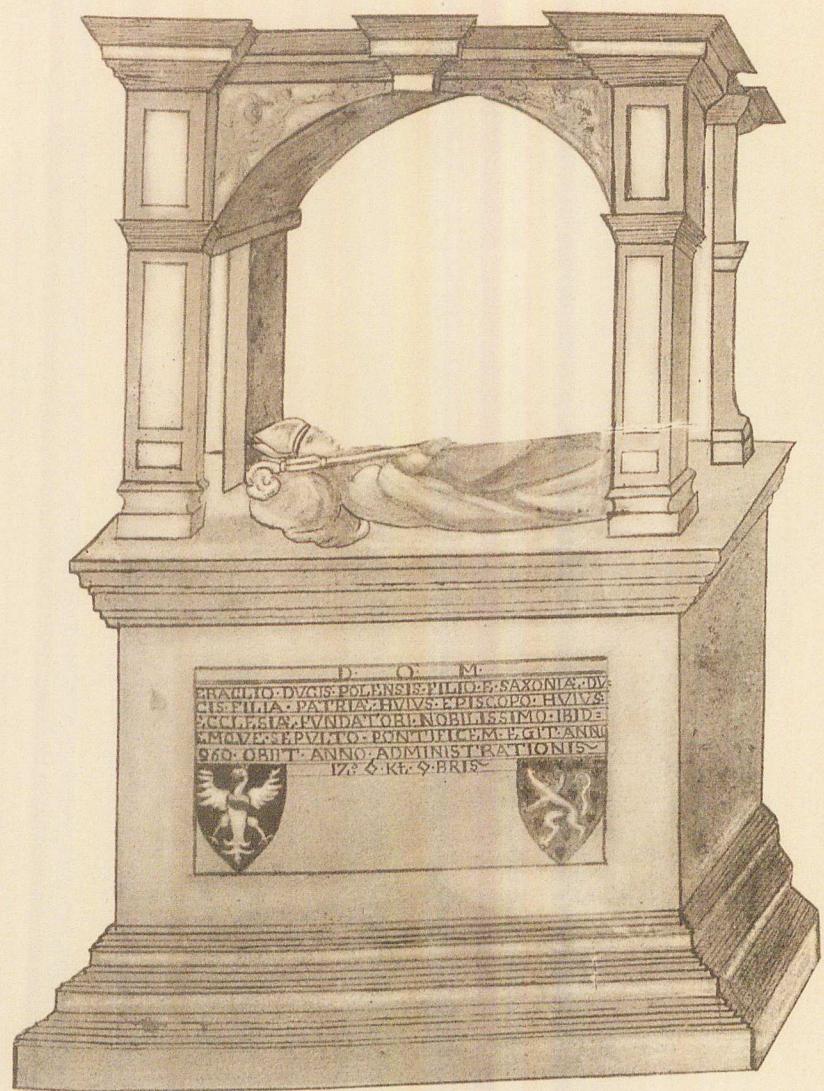




TOMBÉAU DE L'ÉVÉQUE WOLBODON

TOMBÉAU DE L'ÉVÉQUE BALDERIC II





TOMBEAU DE L'EVEQUE ERACLE



FRAGMENT DU TOMBEAU DE L'EVEQUE ERACLE



FRAGMENT DU TOMBEAU DE L'ÉVÉQUE ERACLE